

Annual Report

Department of
Finance

2007-2008

Rapport annuel

Ministère des
Finances

2007-2008 Annual Report

Published by:

Department of Finance
Province of New Brunswick
P. O. Box 6000
Fredericton, New Brunswick
E3B 5H1
Canada
<http://www.gnb.ca/0024/index-e.asp>

November 2008

Cover:

Communications New Brunswick

Printing and Binding:

Printing Services, Supply and Services

ISBN 978-1-55396-300-4

ISSN 1192-3563

Printed in New Brunswick

Rapport annuel 2007-2008

Publié par :

Ministère des Finances
Province du Nouveau-Brunswick
Case postale 6000
Fredericton (Nouveau-Brunswick)
E3B 5H1
Canada
<http://www.gnb.ca/0024/index-f.asp>

Novembre 2008

Couverture :

Communications Nouveau-Brunswick

Imprimerie et reliure :

Services d'imprimerie, Approvisionnement et Services

ISBN 978-1-55396-300-4

ISSN 1192-3563

Imprimé au Nouveau-Brunswick

**The Honourable Herménégilde Chiasson
Lieutenant-Governor of New Brunswick**

May it please your Honour:

It is my privilege to submit the Annual Report of the Department of Finance, Province of New Brunswick, for the fiscal year April 1, 2007, to March 31, 2008.

Respectfully submitted,



Victor Boudreau
Minister

Victor Boudreau
Minister of Finance
Fredericton, N.B.

Sir:

I am pleased to be able to present the Annual Report describing operations of the Department of Finance for the fiscal year 2007-2008.

Respectfully submitted,



John E. Mallory
Deputy Minister

**L'honorable Herménégilde Chiasson
Lieutenant-gouverneur du Nouveau-Brunswick**

Votre Honneur,

Je suis heureux de vous soumettre le rapport annuel du ministère des Finances du Nouveau-Brunswick pour l'exercice financier allant du 1^{er} avril 2007 au 31 mars 2008.

Veillez agréer, Votre Honneur, l'assurance de mon profond respect.

Le ministre,



Victor Boudreau

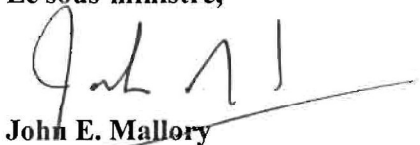
Victor Boudreau
Ministre des Finances
Fredericton (N.-B.)

Monsieur,

Je suis heureux de vous soumettre le présent rapport annuel du ministère des Finances pour l'exercice financier 2007-2008.

Veillez agréer, Monsieur, l'assurance de mon profond respect.

Le sous-ministre,



John E. Mallory

Table of Contents

Mission Statement	3
Introduction	4
Year in Review	7
Performance Measurement Indicators	19
• Goal 1 – Fiscal	19
• Goal 2 – Credit Rating	20
Legislation	21
Board of Management	25
Organizational Chart	27
Expenditure Status Report by Program / Primary	28
Communications Services	29
Finance and Administration Division	30
• Financial Services	30
• Human Resources	31
• Information Management and Technology	33
• Policy and Planning	35
• Process Documentation	36
Fiscal Policy Division	37
• Federal-Provincial Fiscal and Statistical Relations	38
• Fiscal Policy and Economics	40
Budget and Financial Management Division	42
• Budget Preparation and Monitoring	42
Treasury Division	44
• Capital Markets	44
• Banking and Cash Management	45
Revenue and Taxation Division	47
• Tax Policy	47
• First Nations/Gaming Policy	50
• Revenue Administration	53
• Strategic Business Initiatives	67

Table des matières

Énoncé de mission	3
Introduction	4
Bilan de l'année	7
Indicateurs de mesure du rendement	19
• Objectif 1 – Gestion financière	19
• Objectif 2 – Cote de solvabilité	20
Lois	21
Conseil de gestion	25
Organigramme	27
État des dépenses par poste budgétaire	28
Service des communications	29
Division des finances et de l'administration	30
• Services financiers	30
• Ressources humaines	31
• Gestion de l'information et de la technologie	33
• Politiques et planification	35
• Documentation des processus	36
Division de la politique fiscale	37
• Relations fédérales-provinciales, finances et statistiques	38
• Politique fiscale et économique	40
Division de la gestion financière et du budget ..	42
• Préparation et suivi du budget	42
Division de la trésorerie	44
• Marchés financiers	44
• Gestion bancaire et de la trésorerie	45
Division du revenu et de l'impôt	47
• Politique de l'impôt	47
• Premières nations/politiques sur le jeu	50
• Administration du revenu	53
• Initiatives stratégiques de gestion	67

Mission Statement

The mission of the Department of Finance is to manage the public finances of the Province in the best interests of New Brunswick.

Vision

Sound financial management/Secure financial future.

Values

Quality Service: We are committed to providing courteous, effective and efficient services to our clients.

Leadership/Teamwork/Individuality: We value strong leadership, teamwork and respect for each individual. We value and promote balance between our personal and professional lives.

Integrity and Equity: We deal fairly and honestly with each other and the public we serve.

Competence and Commitment: We value commitment and we support training and development activities that continually improve the skills of our employees.

Innovation: We encourage responsible risk-taking and innovation.

Énoncé de mission

La mission du ministère des Finances est de gérer les finances publiques dans l'intérêt supérieur du Nouveau-Brunswick.

Vision

Une saine gestion financière et un avenir financier sûr.

Valeurs

Service de qualité : Nous sommes soucieux de servir nos clients avec courtoisie et efficacité.

Leadership, travail d'équipe et respect de chacun : Nous accordons de l'importance à un solide leadership, au travail d'équipe et au respect de chacun. Nous favorisons l'équilibre entre nos vies personnelles et professionnelles.

Intégrité et équité : Nous faisons preuve d'équité et d'honnêteté dans nos rapports mutuels et à l'égard du public que nous servons.

Compétence et engagement : Nous accordons de l'importance à l'engagement et nous appuyons les activités de formation et de perfectionnement qui permettent à nos employés d'améliorer continuellement leurs compétences.

Innovation : Nous favorisons la prise de risques responsable et l'innovation.

Introduction

The Department of Finance is a central agency of government whose mission is to manage the public finances of the Province in the best interests of New Brunswick.

Provincial revenues come from a variety of sources, including personal and corporate income taxes; Harmonized Sales Tax, tobacco taxes, gasoline and motive fuel taxes, property taxes, fiscal equalization payments, Canada Health Transfer and Canada Social Transfer, as well as licensing fees and gaming revenue.

The department's responsibility for revenue begins with research and analysis as the cornerstones of effective policy development. The department ensures that the government has a clear understanding of the Province's economic outlook, which provides a basis for estimating revenues. Estimated revenues are viewed in the context of anticipated expenditures to establish a fiscal outlook. The department recommends and analyzes ideas to implement the government's tax policy objectives and assure sufficient revenues to fund government priorities.

The department is also involved in other activities that influence the Province's revenues and expenditures. Treasury functions include arranging the financing necessary to meet the Province's daily cash requirements; administration of the Province's banking arrangements; management of the provincial debt; sinking fund investments and investor relations.

Introduction

Le ministère des Finances est un organisme central du gouvernement qui a pour mission de gérer les finances publiques dans l'intérêt supérieur du Nouveau-Brunswick.

Les recettes provinciales proviennent de diverses sources, notamment l'impôt sur le revenu des particuliers et des sociétés, la taxe de vente harmonisée, la taxe sur le tabac, la taxe sur l'essence et les carburants, les impôts fonciers, les paiements de péréquation fiscale, le Transfert canadien en matière de santé, le Transfert canadien en matière de programmes sociaux, de même que les droits de licences et de permis et les jeux de hasard.

La responsabilité du ministère en ce qui concerne les recettes commence par la recherche et l'analyse, pierres angulaires de l'élaboration efficace des politiques. Le ministère veille à fournir au gouvernement une idée claire des perspectives économiques de la province comme point de départ pour évaluer les recettes. Les recettes sont estimées dans le contexte des dépenses attendues afin d'établir les perspectives financières. Le ministère recommande et analyse des idées pour la mise en œuvre des objectifs en matière de politique fiscale et s'assure que les recettes suffisent à financer les priorités du gouvernement.

Le ministère exerce également d'autres activités qui influent sur les recettes et les dépenses du gouvernement provincial. Ses fonctions de trésorerie consistent notamment à organiser le financement nécessaire pour répondre aux besoins de trésorerie quotidiens du gouvernement; à administrer les ententes bancaires du gouvernement; à gérer la dette provinciale et à veiller au placement du fonds d'amortissement et aux relations avec les investisseurs.

These activities have a cost and a benefit. The cost side consists of interest, foreign exchange expense, and fees and expenses associated with issuing and servicing the Province's debt.

The benefit side consists of interest earned on funds set aside to provide for the orderly retirement of the long-term portion of the Province's debt (sinking fund investments), and a reduced cost of borrowing related to the Province's credit rating.

Federal-provincial relations also influence provincial revenues. The department is involved in intergovernmental negotiations and consultations, and advises government on health and social transfers and the Equalization Program, which together comprise approximately 32 per cent of the Province's revenue. At the same time, the finance department negotiates and administers agreements with other levels of government such as the tax collection agreement with the federal Department of Finance.

The expenditure side of the revenue/expenditure equation represents the cost of operating government for a particular fiscal year or time period. Expenditures include the cost of government-operated programs, interest on the public debt and capital acquisitions.

The department is responsible for the co-ordination of the annual budget process, which includes pre-budget public consultations, the preparation of the budget speech and the Main Estimates. The estimates outline the overall financial plan for the year and contain the details of appropriations that are voted in the Legislative Assembly.

Ces activités comportent des coûts et des avantages. Le volet des coûts comprend les intérêts, les frais de change et les droits et les dépenses associés à l'émission de titres de créance et au service de la dette provinciale.

Le volet des avantages comprend les intérêts gagnés sur les fonds mis de côté pour permettre le remboursement ordonné de la partie à long terme de la dette provinciale (placement du fonds d'amortissement) et la réduction du coût d'emprunt attribuable à la cote de solvabilité du gouvernement provincial.

Les relations fédérales-provinciales influent aussi sur les recettes provinciales. Le ministère participe aux négociations et consultations intergouvernementales et fournit des conseils au gouvernement sur le transfert en matière de santé et de programmes sociaux et sur le Programme de péréquation, lesquels procurent au gouvernement provincial environ 32 % de ses recettes. D'autre part, le ministère des Finances négocie et administre des ententes avec les autres ordres de gouvernement, notamment l'accord de recouvrement des impôts conclu avec le ministère fédéral des Finances.

Dans l'équation recettes-dépenses, le volet des dépenses représente les coûts liés au fonctionnement du gouvernement durant une période ou un exercice donné. Les dépenses comprennent le coût des programmes gérés par le gouvernement, les intérêts sur la dette publique et les acquisitions d'immobilisations.

Le ministère voit à coordonner le processus budgétaire annuel, ce qui comprend les consultations publiques prébudgétaires, la rédaction du discours du budget et l'établissement du budget principal. Ce dernier expose le plan financier général pour l'année et renferme les précisions des affectations de crédits qui sont votées à l'Assemblée législative.

Once the budget has been approved, the department monitors expenditures and revenues on an ongoing basis. Expenditure and revenue pressures that may occur during the year are identified and addressed through appropriate action.

The department also provides operational support to the Board of Management, a committee of cabinet ministers responsible for the financial management of government.

The department is responsible for receiving the majority of revenues for the Government of New Brunswick. For revenue derived from real property and consumption taxes, this function includes tax program administration, audit services and account management.

To meet these responsibilities during 2007-2008, the department employed up to 207 individuals on a full-time, casual or contract basis. These employees are trained in fields ranging from economics and accounting to information technology, human resources, public policy, commerce and many other skilled and professional fields. Although the department is organized in a traditional manner, the employees work together across divisional lines to achieve goals.

This annual report highlights activities and operations for 2007-2008 and provides information about the department's mandate, the environment in which it operates and the manner in which it supports the overall goals and directions of the Province of New Brunswick.

Une fois le budget approuvé, le ministère surveille les dépenses et les recettes de façon continue. Les pressions sur les dépenses et les recettes qui sont susceptibles de survenir durant l'année sont repérées et gérées au moyen de mesures appropriées.

Le ministère fournit aussi un soutien opérationnel au Conseil de gestion, un comité formé de ministres qui est responsable de la gestion financière du gouvernement.

Le ministère perçoit la majorité des recettes du gouvernement du Nouveau-Brunswick. Pour les recettes découlant de l'impôt foncier et des taxes à la consommation, cette fonction englobe l'application des programmes d'impôt, les services de vérification et la gestion des comptes.

Pour s'acquitter de ces responsabilités en 2007-2008, le ministère a eu recours à jusqu'à 207 employés à plein temps, occasionnels ou contractuels. Ces employés sont formés dans des disciplines comme l'économie, la comptabilité, la technologie de l'information, les ressources humaines, la politique gouvernementale, le commerce et de nombreux autres domaines spécialisés ou professionnels. Malgré l'organisation conventionnelle du ministère, les employés de toutes les divisions travaillent ensemble à l'atteinte des objectifs.

Le présent rapport annuel fait ressortir les activités et les opérations de 2007-2008, et fournit des renseignements sur le mandat du ministère, sur le contexte dans lequel il fonctionne et sur la façon dont il appuie l'orientation et les objectifs généraux du gouvernement du Nouveau-Brunswick.

Year in Review

2007-2008 Budget

The Legislative Assembly passed the 2007-2008 budget on July 6, 2007. Highlights included:

- a 6.6% increase for the Department of Health;
- a 5.7% increase for K to 12 education;
- an 8.4% increase for the Department of Social Development, and
- a balanced budget with a projected surplus of \$37.1 million.

During this fiscal year, government departments were asked to find \$25 million in program administration reductions. The Budget and Financial Management Division monitored this process as part of the implementation of the 2007-2008 budget.

The 2007-2008 capital budget approved gross capital spending of \$311.9 million excluding the one-time Trans-Canada Highway project of \$543.8 million, with spending focused on projects that were already under construction and on maintaining the Province's existing infrastructure.

Economy

Staff from the Fiscal Policy Division charted economic performance throughout the fiscal year. The North American economies grew at a healthy pace in 2007, despite challenges. The US economy expanded by 2.2%, its slowest growth in five years. Canadian economic growth weakened over the previous year, slowing to 2.7%.

In New Brunswick, real GDP advanced 1.6% with continued high levels of investment offsetting weakness in the forest sector. Provincial inflation was 1.9% in 2007, below Canada's rate. Our population edged up 0.1% with employment climbing to a record

Bilan de l'année

Budget 2007-2008

L'Assemblée législative a adopté le budget 2007-2008 le 6 juillet 2007. En voici les faits saillants :

- augmentation de 6,6 % pour le ministère de la Santé;
- augmentation de 5,7 % pour le système d'éducation, de la maternelle à la 12^e année;
- augmentation de 8,4 % pour le ministère du Développement social;
- budget équilibré affichant un excédent prévu de 37,1 millions de dollars.

Au cours de l'exercice, le gouvernement a demandé aux ministères de trouver 25 millions de dollars en réductions dans l'administration des programmes. La Division de la gestion financière et du budget a surveillé le processus de près dans le cadre de la mise en œuvre du budget 2007-2008.

Le budget de capital pour 2007-2008 a approuvé des dépenses brutes en capital de 311,9 millions de dollars, le projet unique de la route transcanadienne de 543,8 millions de dollars étant exclu et les dépenses étant axées sur les projets de construction déjà en cours et sur le maintien de l'infrastructure actuelle de la province.

Économie

La Division de la politique fiscale a tracé le rendement économique tout au long de l'exercice. Les économies de l'Amérique du Nord ont connu une saine croissance en 2007, malgré certains défis. L'économie américaine a enregistré un taux de croissance de 2,2 %, le plus lent en cinq ans. La croissance économique du Canada s'est affaiblie par rapport à l'année précédente, ralentissant à 2,7 %.

Au Nouveau-Brunswick, le PIB réel a progressé de 1,6 %, le maintien de hauts niveaux d'investissement compensant la faiblesse du secteur forestier. L'inflation provinciale a été de 1,9 % en 2007, ce qui est au-dessous du taux canadien. Notre

high of 362,800 in 2007. This was the highest growth rate in the Atlantic region. The annual unemployment rate, at 7.5%, reached its lowest level in over 30 years and was the lowest annual rate in Atlantic Canada. Personal income and consumption posted strong increases.

For 2008, real GDP growth in New Brunswick is expected to increase 1.8%. This will be supported by construction of an LNG terminal, refurbishment of the Point Lepreau nuclear generating station, expansion of a potash mine and development of several wind farms. The unemployment rate should remain comparable to the previous year. Additional information and details are contained in the annual report on the economy, which was released March 18, 2008.

On Dec. 11, 2007, the department issued a fiscal update and announced that the government was projecting a surplus of \$78.9 million for the 2007-2008 fiscal year. This was due to strong revenue growth since the last budget in March 2007 as well as a healthy economy with strong employment growth. The minister also recognized some uncertainties in the future forecast, including ongoing developments with NB Power, public sector pension plan returns, additional deficits incurred by the regional hospital corporations, and other spending pressures.

In co-operation with the comptroller's office, the financial statements for 2007-2008 were released on Sept. 26, 2008. The statements, which received a 10th consecutive clean audit opinion from the auditor general, showed a surplus of \$86.7 million and an increase in net debt of \$367.8 million. This resulted in an improvement over the budgeted surplus of \$37.1 million. The stronger surplus was largely attributable to higher-than-anticipated revenues.

population a augmenté de 0,1 %, tandis que l'emploi a atteint un niveau record de 362 800 en 2007, le taux de croissance le plus élevé de la région atlantique. Le taux annuel de chômage, à 7,5 %, a atteint son niveau le plus bas en plus de 30 ans et était le plus bas au Canada atlantique. Les revenus et les dépenses de consommation des particuliers ont affiché de fortes augmentations.

Pour 2008, le PIB réel au Nouveau-Brunswick devrait croître de 1,8 %. Cette croissance sera soutenue par la construction d'un terminal de GNL, la remise en état de la centrale nucléaire de Point Lepreau, l'expansion d'une mine de potasse et l'aménagement de plusieurs parcs éoliens. Le taux de chômage devrait demeurer comparable à celui de l'année précédente. De plus amples renseignements et détails sont présentés dans le rapport annuel sur l'économie, publié le 18 mars 2008.

Le 11 décembre 2007, le ministère a publié une mise à jour financière et annoncé que le gouvernement prévoyait un excédent de 78,9 millions de dollars pour l'exercice 2007-2008. Cet excédent était attribuable à une forte croissance des recettes depuis le dernier budget de mars 2007 et à une saine économie alliée à une forte croissance de l'emploi. Le ministre a également reconnu certaines incertitudes dans les prévisions futures, notamment en ce qui concerne les activités d'Énergie NB, le rendement des régimes de retraite du secteur public, les déficits supplémentaires des corporations hospitalières régionales et d'autres pressions sur les dépenses.

Les états financiers pour 2007-2008 ont été publiés le 26 septembre 2008 en collaboration avec le Bureau du contrôleur. Les états, qui ont reçu pour une dixième année consécutive une opinion favorable du vérificateur général, révèlent un excédent de 86,7 millions de dollars et une augmentation de la dette nette de 367,8 millions de dollars. Cette situation s'est traduite par une amélioration par rapport à l'excédent de 37,1 millions de dollars prévu au budget. Ces résultats sont surtout attribuables à des recettes plus élevées que prévues.

The increase in net debt was expected and attributable to the completion of the Trans-Canada Highway upgrade through the province.

The *Fiscal Responsibility and Balanced Budget Act* calls for a balanced budget over the 2007-2008 to 2010-2011 fiscal period, and a reduction in the net debt-to-GDP ratio from the previous fiscal period. During the first year of this period, the Province reported a surplus of \$86.7 million. The provincial net debt-to-GDP ratio increased marginally from 25.9% on March 31, 2007, to 26.3% on March 31, 2008 due to the completion of the Trans-Canada Highway project.

Credit Rating

The Province's credit rating is a crucial factor which affects the cost of borrowing and influences how external entrepreneurs view the province as a place to do business. After reviewing the 2007-2008 budget, the Dominion Bond Rating Service, Standard and Poor's and Moody's Investor Services confirmed New Brunswick's credit rating as A (high), AA- and Aa1 with a continuing stable trend. The Province continues to enjoy the best overall credit rating east of Ontario, as measured by all three agencies.

During the year, the department borrowed \$900 million from the Canadian bond market, \$62 million from the CPP Investment Board and \$120 million from the Sinking Fund on behalf of the Province and the N.B. Electric Finance Corporation.

The department's investor relations program included participation in two national conferences and presentations made to investors and dealers in Toronto and New York.

L'augmentation de la dette nette était prévue et est attribuable à l'achèvement de la réfection de la route transcanadienne dans l'ensemble de la province.

La *Loi sur la responsabilité financière et le budget équilibré* exige un budget équilibré au cours de la période allant de 2007-2008 à 2010-2011, ainsi qu'une réduction du rapport dette nette-PIB comparativement à la période financière précédente. Au cours de cette période, la province a déclaré un excédent de 86,7 millions de dollars. Le rapport provincial dette nette-PIB a augmenté légèrement, étant passé de 25,9 % à 26,3 % entre le 31 mars 2007 et le 31 mars 2008 en raison de l'achèvement de la route transcanadienne.

Cote de solvabilité

La cote de solvabilité de la province est un facteur crucial qui influe sur le coût d'emprunt et sur la façon dont les entrepreneurs de l'extérieur voient la province comme un lieu où faire des affaires. Après examen du budget 2007-2008, les agences Dominion Bond Rating Service, Standard and Poor's et Moody's Investor Services ont confirmé la cote de solvabilité du Nouveau-Brunswick à A (élevée), AA- et Aa1, avec une tendance continue à la stabilité. La province continue d'afficher la meilleure cote globale à l'est de l'Ontario, telle que la mesurent ces trois agences.

Durant l'exercice, le ministère a emprunté 900 millions de dollars du marché obligataire canadien, 62 millions de l'Office d'investissement du RPC et 120 millions du fonds d'amortissement au nom de la province et de la Corporation financière de l'électricité du Nouveau-Brunswick.

Le programme de relations avec les investisseurs du ministère a comporté la participation à deux conférences nationales ainsi que des présentations faites aux investisseurs et courtiers de Toronto et de New York.

Legislation

The First Session of the 56th Legislative Assembly ended July 6, 2007. Of the 85 bills passed, 15 were for the Department of Finance. This department also assisted other departments with five more bills, which included amendments to the *Electricity Act* to clarify certain policy directives. Ten ministerial statements were given during the session, and 12 motions were processed.

Among the bills amended were the *N.B. Income Tax Act*, *N.B. Tuition Cash-back Credit Act*, *Gasoline and Motive Fuel Tax Act* and *Small Business Investor Tax Credit Act*. Also passed were the *Appropriations Act 2007-2008*, *Supplementary Appropriations Act 2006-2007 (1)*, *Supplementary Appropriations Act 2005-2006 (2)*, *Special Appropriations Act 2007* and the *Loan Act 2007*.

The Second Session of the 56th Legislative Assembly opened with a Throne Speech on Nov. 27, 2007, and adjourned December 21. Three ministerial statements were given during this short sitting, and four motions were processed. Bills passed for Finance included amendments to the *N.B. Income Tax Act* (establishing the home energy assistance program and extending the film tax credit), *Supplementary Appropriations Act 2006-2007 (2)* and *Supplementary Appropriations Act 2007-2008 (1)*.

An amendment to the *Harmonized Sales Tax Act* was introduced in the spring 2008 session to reduce the provincial vehicle tax rate from 14% to 13%, retroactive to Jan. 1, 2008. This change aligned with the reduction of the federal GST from 6% to 5%, to maintain a consistent rate of taxation on purchases of vehicles, boats and aircraft from retailers and through private sales.

Lois

La première session de la 56^e Assemblée législative a pris fin le 6 juillet 2007. Sur les 85 projets de loi adoptés, quinze relevaient du ministère des Finances. Ce dernier a également aidé d'autres ministères à faire adopter cinq autres projets de loi, qui comportaient des modifications à la *Loi sur l'électricité* afin d'éclaircir certaines directives. Dix déclarations ministérielles ont été faites durant la session et douze motions, traitées.

Parmi les projets de loi modifiés, il y avait la *Loi de l'impôt sur le revenu*, la *Loi sur le remboursement du crédit d'impôt pour les frais de scolarité*, la *Loi de la taxe sur l'essence et les carburants* et la *Loi sur le crédit d'impôt pour les investisseurs dans les petites entreprises*. Ont également été adoptées la *Loi de 2007-2008 portant affectation de crédits*, la *Loi supplémentaire de 2006-2007 (1) portant affectation de crédits*, la *Loi supplémentaire de 2005-2006 (2) portant affectation de crédits*, la *Loi spéciale de 2007 portant affectation de crédits* et la *Loi sur les emprunts de 2007*.

La deuxième session de la 56^e Assemblée législative a débuté le 27 novembre 2007 avec le discours du trône et a pris fin le 21 décembre. Trois déclarations ministérielles ont été faites pendant cette brève session et quatre motions traitées. Les projets de loi adoptés pour le ministère des Finances comprenaient des modifications à la *Loi de l'impôt sur le revenu du Nouveau-Brunswick* (établissant le Programme d'aide pour l'énergie domestique et étendant le crédit d'impôt pour production cinématographique), la *Loi supplémentaire de 2006-2007 (2) portant affectation de crédits* et la *Loi supplémentaire de 2007-2008 (1) portant affectation de crédits*.

Une modification à la *Loi sur la taxe de vente harmonisée* a été adoptée au cours de la session du printemps 2008 afin de réduire, de 14 % à 13 %, le taux de la taxe provinciale sur les véhicules, rétroactivement au 1^{er} janvier 2008. Cette modification s'alignait avec la réduction de la TPS fédérale qui est passée de 6 % à 5 %, afin d'uniformiser le taux de taxation sur les achats de véhicules, de bateaux et d'aéronefs auprès de détaillants et par ventes privées.

Further amendments to the *N.B. Income Tax Act* were introduced in the spring 2008 session to allow direct purchase of labour-sponsored venture capital funds by an individual's RRSP. These changes took effect Jan. 1, 2008.

Supplementary Estimates 2007-2008 Vol. II were tabled on March 18, 2008, and subsequently debated. The *Supplementary Appropriations Act 2007-2008 (2)* received Royal assent on March 28, 2008.

Research, interjurisdictional comparisons and policy work were undertaken in this fiscal year to develop new legislation on fees, as had been committed in the government's *Charter for Change*. Drafting of the act was nearing completion at the end of the fiscal year.

A new responsible gaming policy was released Nov. 8, 2007 and the department undertook gaming policy research and analysis and subsequently developed legislative and regulatory options to meet the government's commitment to transform provincial gaming policy. Drafting of a new act on gaming control was substantially completed by the end of 2007-2008.

Tax Policy

Tax policy staff from the finance department worked with program staff from the natural resources department to design temporary financial assistance to pulp and paper mills over two years. As announced in July 2007, the goal of this program was to help minimize the impact of rising electricity costs and challenging market conditions. The assistance is provided through a rebate against provincial property taxes. To be eligible, the paper mills must have been operating as of March 31, 2008, producing at 85% of their previous year's output, and not have any arrears on their property taxes. Six mills were expected to be eligible.

D'autres modifications à la *Loi de l'impôt sur le revenu du Nouveau-Brunswick* ont été adoptées au cours de la session du printemps 2008 afin de permettre l'achat direct de fonds de capital-risque de travailleurs par le REER d'un particulier. Ces modifications ont pris effet le 1^{er} janvier 2008.

Le budget supplémentaire des dépenses 2007-2008, vol. II, a été déposé le 18 mars 2008, puis débattu. La *Loi supplémentaire de 2007-2008 (2) portant affectation de crédits* a reçu la sanction royale le 28 mars 2008.

Des recherches, des comparaisons intergouvernementales et des travaux d'élaboration de politiques ont été entrepris au cours de l'exercice afin de formuler une nouvelle loi sur les droits perçus, conformément aux engagements pris dans le *Pacte pour le changement* du gouvernement. La rédaction de la loi était presque terminée à la fin de l'exercice.

Une nouvelle politique en matière de jeu responsable a été rendue publique le 8 novembre 2007. Le ministère a aussi entrepris de la recherche et une analyse et a par la suite élaboré des solutions législatives et réglementaires pour satisfaire à l'engagement du gouvernement de transformer la politique provinciale en matière de jeu responsable. La rédaction d'une nouvelle loi sur la réglementation du jeu était presque achevée à la fin de 2007-2008.

Politique de l'impôt

Le personnel chargé de la politique de l'impôt du ministère des Finances a travaillé avec le personnel affecté aux programmes du ministère des Ressources naturelles afin de concevoir un programme d'aide financière temporaire aux usines de pâtes et papiers pour une période de deux ans. Comme on l'a annoncé en juillet 2007, ce programme vise à atténuer l'effet de l'augmentation des coûts de l'électricité et d'une conjoncture difficile. L'aide est fournie sous forme de remise des impôts fonciers provinciaux. Pour y être admissibles, les usines doivent avoir été en exploitation au 31 mars 2008, avoir fonctionné à

To receive the rebate in the second year, the mills would be required to meet similar criteria.

A report released by the C.D. Howe Institute in July 2007 showed that New Brunswick had the lowest taxes on the cost of doing business in Canada. The report stated that, at 15.9 per cent, our province was the least-taxed jurisdiction in Canada for businesses. It also had the lowest marginal effective tax rate on capital at 2.0 per cent.

In October, the department hosted a forum in Fredericton with two leading economists, Jack Mintz from the C.D. Howe Institute and Brendan Walsh from Ireland's University College of Dublin. These professors addressed the role of taxes in transforming the economy, an important topic in pursuing the government's objective of a self-sufficient New Brunswick.

As part of the 2007-2008 provincial budget, the government committed to release a discussion paper in the spring of 2008 to outline options to significantly reform the tax system. As of March 31, 2008, this paper was being developed to stimulate discussion on the entire tax system: personal income tax, corporate income tax, property taxes for individuals and businesses, consumption taxes, and fuel taxes. The guiding purpose of these reforms will be to better facilitate wealth generation by all New Brunswickers and to make the province more attractive to investment and high-paying jobs.

Rebates

Application forms became available April 2, 2007, for the Low-income Seniors' Benefit. As promised in its *Charter for Change*, the government doubled the payment from \$100 to \$200 for 2007. By March 31, 2008, 33,486 applications from seniors had been approved. The government intends to increase the benefit by an additional \$200 by April 2010.

85 % de leur capacité de l'année précédente et ne pas avoir d'arriérés d'impôts fonciers. L'admissibilité de six usines a été prévue. Pour recevoir la remise la deuxième année, les usines doivent satisfaire à des exigences semblables.

Un rapport publié par le C.D. Howe Institute en juillet 2007 a révélé que le Nouveau-Brunswick avait le taux d'imposition des entreprises le plus faible au Canada, soit 15,9 %. Il indiquait également que le Nouveau-Brunswick avait le taux effectif marginal d'imposition le plus faible sur le capital, soit 2,0 %.

En octobre, le ministère a tenu un forum à Fredericton avec deux économistes réputés, Jack Mintz, du C.D. Howe Institute, et Brendan Walsh, du University College of Dublin, en Irlande. Ils ont traité du rôle des impôts dans la transformation de l'économie, un sujet important pour l'atteinte de l'objectif d'autosuffisance du gouvernement.

Dans le budget provincial 2007-2008, le gouvernement s'est engagé à publier, au printemps 2008, un document de travail sur la réforme du régime fiscal. Au 31 mars 2008, ce document était en voie de rédaction afin de stimuler la discussion du régime fiscal dans son ensemble : impôt sur le revenu des particuliers, impôt sur le revenu des corporations, impôt foncier pour les particuliers et pour les entreprises, taxes à la consommation et taxes sur l'essence. Le but principal de ces réformes sera de mieux favoriser la création de richesse par l'ensemble des Néo-Brunswickois et de rendre la province plus attrayante aux investissements et aux emplois bien rémunérés.

Remboursements

Les formulaires de demande sont devenus disponibles le 2 avril 2007 pour la prestation pour personnes âgées à faible revenu. Comme il l'avait promis dans le *Pacte pour le changement*, le gouvernement a doublé la prestation, qui est passée de 100 dollars à 200 dollars pour 2007. Le 31 mars 2008, 33 486 demandes avaient été approuvées. Le gouvernement entend augmenter la prestation de 200 dollars encore d'ici avril 2010.

Online and mail applications began to arrive in April 2007 for the New Brunswick Tuition Rebate. Individuals who work and pay taxes in New Brunswick and who have graduated from a post-secondary institution – regardless of the province or country – can obtain a tuition rebate of up to \$10,000. By March 31, 2008, 2,392 applications had been approved and a total of \$2,489,572 was paid.

New Brunswickers had until June 30, 2007, to apply for the Home Energy Assistance Program. This was a one-time payment of \$100 to help low-income families cope with high energy costs. The requirement was a total family income for 2005 of less than \$25,000. Under this program, 51,526 applications were approved, of which 25,104 were approved in the 2007-2008 fiscal year.

The program was renewed in July 2007. Applications were available from Sept. 1, 2007, until June 30, 2008. A family whose total income was less than \$28,000 in 2006 was eligible for a one-time payment of \$100. By March 31, 2008, 40,584 families had been approved for the 2007-2008 program, with payments totalling \$4,058,400.

The department also continued to offer a \$2,000 benefit for first-time university students at publicly-funded universities in the province. To qualify, students must be enrolled in an undergraduate degree-granting program for the first time on a full-time basis and be paying full-time fees. In 2007-2008, 2,525 students received the benefit, for a total of \$5,050,000.

Gaming

Following the government's commitment to develop and implement a new responsible gaming policy for the province, throughout the spring and fall of 2007, department officials researched, developed and finalized policy options for consideration. Process,

Les demandes en ligne et par la poste ont commencé à arriver en avril 2007 pour le rabais sur les droits de scolarité au Nouveau-Brunswick. Les personnes qui travaillent et qui paient des impôts au Nouveau-Brunswick après avoir obtenu un diplôme d'études postsecondaires – peu importe la province ou le pays – peuvent obtenir un rabais sur les droits de scolarité pouvant aller jusqu'à 10 000 dollars. Au 31 mars 2008, 2 392 demandes avaient été approuvées et un total de 2 489 572 dollars, versé.

Les gens du Nouveau-Brunswick avaient jusqu'au 30 juin 2007 pour s'inscrire au Programme d'aide pour l'énergie domestique. Il s'agit d'un paiement unique de 100 dollars visant à aider les familles à faible revenu à faire face aux coûts élevés de l'énergie. Pour y avoir droit, le revenu familial total pour 2005 devait être inférieur à 25 000 dollars. En vertu de ce programme, 51 526 demandes ont été approuvées, dont 25 104 au cours de l'exercice 2007-2008.

Le programme a été renouvelé en juillet 2007 et les demandes ont pu être soumises entre le 1^{er} septembre 2007 et le 30 juin 2008. Une famille dont le revenu total était inférieur à 28 000 dollars en 2006 était admissible à un paiement unique de 100 dollars. Au 31 mars 2008, 40 584 familles avaient été approuvées pour le programme de 2007-2008, les paiements totalisant 4 058 400 dollars.

Le ministère a également continué à offrir une prestation de 2 000 dollars aux étudiants inscrits pour la première fois à une université publique de la province. Pour y être admissibles, les étudiants doivent être inscrits à temps plein dans un programme menant à l'obtention d'un baccalauréat et avoir payé leurs droits de scolarité au complet. En 2007-2008, 2 525 étudiants ont reçu la prestation, soit un total de 5 050 000 dollars.

Jeux de hasard

Après que le gouvernement s'est engagé à élaborer et à mettre en œuvre une nouvelle politique en matière de jeu responsable pour la province, au printemps et à l'automne 2007, les fonctionnaires du ministère ont fait de la recherche, ont élaboré et mis

market and industry advisors were engaged to assist in the development and issuance of a Request for Proposals (RFP) for a destination casino complex to be designed, built, owned, equipped, operated and financed by a private, third party and located on a site proposed by the bidders.

On Nov. 8, 2007, government released a new comprehensive responsible gaming policy which outlined the government's new responsible approach to gaming for New Brunswick. The new policy, the most comprehensive of its kind ever introduced in the province, brought transformational changes to gaming in New Brunswick. The four key pillars of the new policy framework included:

- VLT reform, which included cutting by more than 50 per cent the number of VLT sites in New Brunswick, to 300 from 625, while reducing the number of machines by nearly 25 per cent, to 2,000 from 2,650;
- funding for responsible gaming initiatives and research programs doubled to \$1.5 million annually;
- strengthening charitable gaming programs in the province. This included setting guidelines and allowing charities to hold Texas Hold 'em tournaments, and
- issuance of an RFP for a destination casino project, to be designed, built, owned, equipped, operated and fully financed by the private sector.

au point des projets de politiques pour étude. Des conseillers en processus, en marché et en industrie ont été embauchés pour collaborer à l'élaboration et au lancement d'une demande de propositions en vue d'un complexe de destination casino dont une tierce partie privée serait propriétaire, et en assurerait la conception, la construction, l'équipement, l'exploitation et le financement. Ce complexe serait situé sur un emplacement proposé par les soumissionnaires.

Le 8 novembre 2007, le gouvernement a rendu publique une nouvelle politique exhaustive en matière de jeu responsable qui expliquait la nouvelle approche responsable du gouvernement en matière de jeu pour le Nouveau-Brunswick. La nouvelle politique, la plus complète du genre jamais adoptée dans la province, a apporté des changements transformationnels au jeu au Nouveau-Brunswick. Voici les quatre piliers du nouveau cadre stratégique :

- Réforme des TLV, qui comprenait la réduction de plus de 50 % du nombre de sites de TLV au Nouveau-Brunswick, ce nombre passant à 300 par rapport à 625, et la réduction du nombre de machines de près de 25 %, ce nombre passant à 2000 par rapport à 2650;
- Financement d'initiatives en matière de jeu responsable et de programmes de recherche ayant doublé à 1,5 million de dollars par année;
- Renforcement des programmes de jeu caritatifs dans la province. Cette mesure comprend l'établissement de lignes directrices et l'autorisation des oeuvres caritatives à tenir des tournois caritatifs de poker Texas Hold 'em;
- Lancement d'une demande de propositions en vue d'un projet de destination casino dont le secteur privé serait propriétaire et en assurerait la conception, la construction, l'équipement, l'exploitation et le financement au complet.

These measures will transform the government's approach to gaming over the next three years. This new approach will focus on responsible management and responsible play in a responsible environment.

From November 2007 to March 2008, five evaluation teams comprised of government officials and process and industry consultants developed and finalized the criteria to be used in the evaluation of proposals submitted in response to the RFP for the destination casino project.

On March 13, 2008, the Lotteries Commission of New Brunswick announced that four proponents had submitted proposals in response to the RFP. As the fiscal year closed, the bids began to undergo a rigorous evaluation against the pre-set criteria. At the same time, a new *Gaming Control Act* and associated regulations were being developed to implement the new measures announced in the responsible gaming policy.

Federal/Provincial Relations

The provincial finance minister attended a meeting of federal-provincial-territorial ministers in Meech Lake June 19-20, 2007. Ministers explained Canada's current economic situation and the fiscal challenges facing governments throughout the country. New Brunswick's minister also explained New Brunswick's self-sufficiency plans and stressed the need to develop partnerships with the federal government.

Staff from the Fiscal Policy Division provided advice and briefing materials for the premier in preparation for the Council of the Federation meetings held in August 2007 in Moncton, and for other meetings.

Ces mesures transformeront l'approche du gouvernement face aux jeux de hasard au cours des trois prochaines années. Cette nouvelle approche mettra l'accent sur la gestion responsable et le jeu responsable dans un environnement responsable.

De novembre 2007 à mars 2008, cinq équipes d'évaluation composées de fonctionnaires du gouvernement et de conseillers en processus et en industrie ont élaboré et mis au point les critères devant servir dans l'évaluation des propositions soumises en réponse à la demande de propositions pour le projet d'une destination casino.

Le 13 mars 2008, la Commission des loteries du Nouveau-Brunswick a annoncé que quatre promoteurs avaient présenté des soumissions en réponse à la demande de propositions. À la fin de l'exercice, l'évaluation des soumissions avait commencé selon les critères rigoureux préétablis. Au même moment, une nouvelle *Loi sur la réglementation des jeux de hasard* et des règlements complémentaires étaient en cours d'élaboration pour la mise en œuvre des nouvelles mesures annoncées dans la nouvelle politique en matière de jeu responsable.

Relations fédérales-provinciales

Le ministre provincial des Finances a assisté à une rencontre des ministres fédéral, provinciaux et territoriaux au lac Meech, les 19 et 20 juin 2007. Les ministres ont expliqué la situation économique actuelle du Canada et les défis financiers qu'ont à relever les gouvernements d'un bout à l'autre du pays. Le ministre du Nouveau-Brunswick a également expliqué les plans d'autosuffisance de la province et souligné la nécessité de former des partenariats avec le gouvernement fédéral.

Le personnel de la Division de la politique fiscale a fourni des conseils et des documents d'information au premier ministre en vue, notamment, des rencontres du Conseil de la fédération tenues en août 2007 à Moncton ainsi que pour d'autres réunions.

The minister and the premier met with key federal ministers in Ottawa on Oct. 22, 2007, to discuss the Province's self-sufficiency agenda.

The minister travelled to Ottawa again on Dec. 12, 2007, to participate in a federal-provincial-territorial meeting. The focus was the economic situation, including the high Canadian dollar, as well as challenges for upcoming provincial budgets.

The Census was another aspect of federal-provincial co-operation. On March 13, 2007, Statistics Canada released the first data from the May 2006 Census covering population and dwelling counts. Five more releases of data followed, providing information on age, sex, marital status, families, language, mobility, aboriginal peoples, labour market activity and education.

Staff travelled to Ottawa in the fall of 2007 to attend federal-provincial-territorial meetings on the Census and on the 2006 Census coverage studies. They were also involved in content consultations for the 2011 Census of agriculture and the 2011 Census of population.

2008-2009 Budget

The Budget and Financial Management Division coordinated the 2008-2009 capital budget process that began in the fall. The division worked closely with line departments in bringing their capital funding requests forward to government for consideration. Numerous meetings were held to prioritize projects based on government's self-sufficiency agenda with the most strategic projects receiving funding.

As a result, on Dec. 11, 2007, the 2008-2009 capital estimates were unveiled, containing gross capital spending of \$486.0 million to be invested in strategic infrastructure such as roads and bridges. Excluding

Le ministre et le premier ministre ont rencontré des ministres fédéraux clés à Ottawa, le 22 octobre 2007, afin de discuter du programme d'autosuffisance de la province.

Le ministre s'est rendu une autre fois à Ottawa, le 12 décembre 2007, afin de participer à une rencontre fédérale-provinciale-territoriale portant sur la situation économique, y compris le niveau élevé du dollar canadien et les défis que présentent les prochains budgets provinciaux.

Le recensement est un autre aspect de la collaboration fédérale-provinciale. Le 13 mars 2007, Statistique Canada a publié les premières données sur les chiffres de population et de logements, issues du recensement de mai 2006. Cinq autres séries de données ont ensuite été publiées, fournissant de l'information sur l'âge, le sexe, l'état matrimonial, les familles, la langue, la mobilité, les Autochtones, le marché du travail et l'éducation.

Des membres du personnel se sont rendus à Ottawa, en automne 2007, afin d'assister aux rencontres fédérales-provinciales-territoriales sur le recensement et sur les études sur la couverture du Recensement de 2006. Ils ont également participé à des consultations sur le contenu du Recensement de l'agriculture de 2011 et du Recensement de la population de 2011.

Budget 2008-2009

La Division de la gestion financière et du budget a coordonné le processus d'établissement du budget de capital 2008-2009 qui a commencé en automne. La division a travaillé de près avec les ministères responsables afin qu'ils soumettent leurs demandes de fonds pour les dépenses de capital au gouvernement. De nombreuses rencontres ont eu lieu afin d'établir la priorité des projets selon le programme d'autosuffisance du gouvernement, les projets les plus stratégiques étant financés.

Cela fait, le budget de capital 2008-2009 a été dévoilé le 11 décembre 2007. Comportant des dépenses brutes en capital de 486 millions de dollars destinées à l'infrastructure stratégique, telle que les

the one-time Trans-Canada Highway payment in 2007-2008, the 2008-2009 capital budget is the largest in New Brunswick's history. Capital spending was included for schools, hospitals and tourism infrastructure. As well, public-private partnerships to build new courthouses in Moncton and Saint John and a new psychiatric hospital in Campbellton were announced.

The 2008-2009 capital budget saw the Province move to an Asset Management System for road infrastructure management, which is the first of its kind in Canada. The innovative system identifies how roads and bridges deteriorate over time and the appropriate time to perform rehabilitation work in order to avoid significant reconstruction investment in the future.

Pre-budget consultations for the 2008-2009 budget were launched Dec. 14, 2007. New Brunswickers responded to an online questionnaire until Jan. 31, 2008. People were asked to identify their priorities and provide their comments on growing the economy, aligning revenues and spending, and paying for government services. The responses helped the department shape its 2008-2009 budget, which the minister described as transformational in the areas of the economy, the workforce, relationships with other governments, business and stakeholders, and our own government.

The minister also took part in a speaking tour to talk with New Brunswickers about self-sufficiency and the provincial budget. These sessions were held between Jan. 9 and Feb. 5, 2008, in Saint-Léonard, Beresford, Paquetville, Neguac, Bouctouche, St. Stephen, Quispamsis and Riverview.

routes et les ponts, ce budget est le plus important de l'histoire du Nouveau-Brunswick, exclusion faite du paiement unique fait en 2007-2008 au titre de la Transcanadienne. Des dépenses de capital y sont prévues pour les écoles, les hôpitaux et l'infrastructure touristique. Également, des partenariats publics-privés pour la construction de nouveaux palais de justice à Moncton et à Saint John et d'un nouvel hôpital psychiatrique à Campbellton ont été annoncés.

Le budget de capital 2008-2009 a vu la province passer à un système de gestion de l'actif pour l'infrastructure routière, le premier du genre au Canada. Ce système novateur permet de déterminer le degré de détérioration des routes et des ponts au fil du temps et le moment approprié pour effectuer des travaux de réfection afin d'éviter un investissement futur important pour les reconstruire.

Les consultations prébudgétaires pour le budget 2008-2009 ont été lancées le 14 décembre 2007. Les gens du Nouveau-Brunswick ont eu jusqu'au 31 décembre 2008 pour répondre à un questionnaire en ligne qui leur demandait d'indiquer leurs priorités et de donner leur avis sur la croissance de l'économie, l'alignement des recettes et des dépenses et le paiement des services gouvernementaux. Les réponses obtenues ont aidé le ministère à établir son budget 2008-2009, que le ministre a décrit comme étant de nature transformationnelle dans les domaines de l'économie, du travail, des relations avec les autres gouvernements, les entreprises et les intervenants et notre propre gouvernement.

Le ministre a également participé à une tournée de conférences afin de parler de l'autosuffisance et du budget provincial aux gens de la province. Ces conférences ont eu lieu entre le 9 janvier et le 5 février 2008 à Saint-Léonard, Beresford, Paquetville, Neguac, Bouctouche, St. Stephen, Quispamsis et Riverview.

The Budget and Financial Management Division began working with government departments in January 2008 to identify commitments or significant cost pressures that would have to be funded as part of the 2008-2009 budget. The division worked closely with departments in bringing their funding requests forward for consideration.

Meetings were held during the January-to-March period as a committee of senior officials, supported by Department of Finance staff, reviewed and prioritized departmental funding requests. The committee also reviewed government programs and services to identify areas where funding could be redirected towards government priorities.

The 2008-2009 main estimates, as well as the annual report on the economy, were unveiled on March 18, 2008. The budget included significant investments in health care, education, senior care and economic development. It was a balanced budget with no tax increases. It provided an increase of \$113.3 million in health-care spending, an increase of \$63.5 million in K to 12 education, an additional \$12 million in financial assistance to the four publicly-funded universities (which resulted in a tuition freeze for the academic year), funding to hire 43 new social workers, an increase of 3.4% for the Department of Social Development, and a process for significant tax reform.

For 2008-2009, revenue was projected to be \$7.104 billion, and expense was expected to be \$7.085 billion. A surplus of \$19 million was estimated for 2008-2009.

En janvier 2008, la Division de la gestion financière et du budget a commencé à travailler avec les ministères afin de cerner les engagements ou les pressions importantes sur les coûts qu'il allait falloir financer dans le cadre du budget de 2008-2009. Elle a travaillé de près avec les ministères afin de les aider à soumettre leurs demandes de financement.

Des rencontres ont eu lieu de janvier à mars alors qu'un comité se composant de hauts fonctionnaires a étudié les demandes de financement des ministères et établi les priorités, avec l'appui du personnel du ministère des Finances. Ce comité a également examiné les programmes et les services gouvernementaux afin de cerner les secteurs où des fonds pourraient être réaffectés aux priorités du gouvernement.

Le budget principal de 2008-2009, de même que le rapport annuel sur l'économie, ont été dévoilés le 18 mars 2008. Le budget comportait des investissements importants dans les soins de santé, l'éducation, les soins aux aînés et le développement économique. Il s'agissait d'un budget équilibré, sans augmentations de l'impôt. Il prévoyait une augmentation de 113,3 millions de dollars en dépenses en soins de santé, une augmentation de 63,5 millions de dollars au titre de l'éducation de la maternelle à la 12^e année et un supplément de 12 millions de dollars en aide financière aux quatre universités publiques (ce qui s'est traduit par un gel des droits de scolarité au cours de l'année universitaire), un financement pour embaucher 43 nouveaux travailleurs sociaux, une augmentation de 3,4 % pour le ministère du Développement social et un processus de réforme fiscale.

Pour 2008-2009, les recettes prévues se chiffraient à 7,104 milliards de dollars et les dépenses prévues, à 7,085 milliards, soit un excédent de 19 millions de dollars.

Performance Measurement Indicators

The Department of Finance has established performance indicators to measure its progress in achieving specific goals. A description of the goals, targets and results follows:

Goal 1 – Fiscal

To produce an overall budgetary balance for the four-year period from 2007-2008 to 2010-2011.

Indicator

Cumulative balance over four-year period, per provisions of the *Fiscal Responsibility and Balanced Budget Act*.

Target

Revenues must exceed spending, including capital, special purpose and special operating accounts, to ensure that the Province's accounts will be balanced in the four-year period.

Results

2007-2008 is the first fiscal year of the current four-year balanced budget period. A surplus of \$86.7 million was achieved for balanced budget purposes.

Source of Information

N.B. Department of Finance and Public Accounts

Indicateurs de mesure du rendement

Le ministère des Finances a établi des indicateurs de rendement qui l'aident à rendre compte de l'atteinte d'objectifs précis. La section suivante présente une description des objectifs, des buts et des résultats obtenus.

Objectif 1 - Gestion financière

Atteindre un équilibre budgétaire global au cours de la période de quatre ans allant de 2007-2008 à 2010-2011.

Indicateur

Équilibre cumulatif au cours de la période de quatre ans, conformément aux dispositions de la *Loi sur la responsabilité financière et le budget équilibré*.

But visé

Les recettes doivent excéder les dépenses, y compris celles imputées au compte de capital, au compte à but spécial et au compte des organismes de services spéciaux, de sorte que les comptes du gouvernement provincial soient équilibrés pendant la période de quatre ans.

Résultats

2007-2008 est le premier exercice financier de la période d'équilibre budgétaire en cours de quatre ans. Un excédent de 86,7 millions de dollars a été réalisé aux fins du budget équilibré.

Source de renseignements

Ministère des Finances et comptes publics du Nouveau-Brunswick

Goal 2 - Credit Rating

To maintain New Brunswick's credit rating as the highest rating east of Ontario.

Indicator

New Brunswick's credit rating relative to the provinces of Québec, Nova Scotia, Prince Edward Island and Newfoundland and Labrador for the fiscal year.

Target

New Brunswick's credit rating will be maintained as a strong single A, with a view to advancing into the double A group.

Results

During the fiscal year, Moody's Investors Service affirmed the Province's credit rating at Aa1 with a continuing stable trend. The Dominion Bond Rating Service confirmed the rating at A (high) with a continuing stable trend. Standard & Poor's affirmed the Province's AA- rating. New Brunswick continues to have the best credit rating east of Ontario.

Source of Information

Credit ratings by leading bond rating agencies in the industry.

Objectif 2 - Cote de solvabilité

Maintenir la cote de solvabilité du Nouveau-Brunswick au niveau le plus élevé de l'Est de l'Ontario.

Indicateur

Cote de solvabilité du Nouveau-Brunswick comparativement à celle du Québec, de la Nouvelle-Écosse, de l'Île-du-Prince-Édouard et de Terre-Neuve-et-Labrador pour l'exercice financier.

But visé

La cote de solvabilité du Nouveau-Brunswick sera maintenue fermement à A, et le niveau AA sera visé.

Résultats

Durant l'exercice, l'agence Moody's Investors Service a confirmé la cote de solvabilité de la province à Aa1, avec une tendance continue à la stabilité. L'agence Dominion Bond Rating Service a confirmé la cote à A (élevée), avec une tendance continue à la stabilité. L'agence Standard & Poor's a confirmé la cote AA de la province. Le Nouveau-Brunswick continue d'afficher la meilleure cote globale à l'est de l'Ontario.

Source de renseignements

Cotes de solvabilité selon les principales agences d'évaluation du crédit.

Legislation - March 31, 2008

Statutes under the jurisdiction of the Minister of Finance and administered by the Department of Finance

Appropriations

Arts Development Trust Fund (administration of fund)

Beaverbrook Art Gallery (section 9)

Beaverbrook Auditorium (section 7)

Environmental Trust Fund (administration of fund)

Financial Administration (except provisions assigned to the Office of the Comptroller or to Board of Management)

Financial Corporation Capital Tax

Fiscal Responsibility and Balanced Budget

Fiscal Stabilization Fund

Fishermen's Disaster Fund (functions vested in Provincial Secretary-Treasurer)

Fredericton - Moncton Highway Financing

Gasoline and Motive Fuel Tax

Harmonized Sales Tax

Health Care Funding Guarantee

Income Tax (Note: For 2000 and any subsequent taxation year, see N-6.001)

Loan

Metallic Minerals Tax

Mining (provisions related to the collection of royalties including audit and appeal process)

Municipalities (subsection 19(8))

Lois - 31 mars 2008

Lois relevant de la compétence du ministre des Finances et mises en application par son ministère

Affectations de crédits

Fonds en fiducie pour l'avancement des Arts (administration du fonds)

Galerie d'art Beaverbrook (article 9)

Salle Beaverbrook (article 7)

Fonds en fiducie pour l'Environnement (administration du fonds)

Administration financière (sauf les dispositions attribuées au Bureau du contrôleur ou au Conseil de gestion)

Taxe sur le capital des corporations financières

Responsabilité financière et budget équilibré

Fonds de stabilisation financière

Fishermen's Disaster Fund (responsabilité du secrétaire-trésorier provincial)

Financement de la route Fredericton - Moncton

Taxe sur l'essence et les carburants

Taxe de vente harmonisée

Garantie du financement des soins de santé

Impôt sur le revenu (Note : Pour l'année 2000 et toute année d'imposition subséquente, voir N-6.001)

Emprunts

Taxe sur les minéraux métalliques

Mines (dispositions relatives à la perception des redevances, y compris le processus de vérification et d'appel)

Municipalités (le paragraphe 19(8))

New Brunswick Income Tax

Northumberland Strait Crossing

Oil and Natural Gas (provisions related to the collection of royalties including audit and appeal process)

Pari-Mutuel Tax

*Petroleum (Part 13, except s.88)

Provincial Loans

Quarriable Substances (provisions related to the collection of royalties including audit and appeal process)

Real Property Tax (except section 4 and subsection 5(10))

Real Property Transfer Tax

Retirement Plan Beneficiaries

Revenue Administration

Small Business Investor Tax Credit

Social Services and Education Tax

Special Appropriations

Sport Development Trust Fund (administration of fund)

Statistics

Taxpayer Protection

Tobacco Tax

Tuition Tax Cash Back Credit

* Subject to proclamation

Impôt sur le revenu du Nouveau-Brunswick

Ouvrage de franchissement du détroit de Northumberland

Pétrole et gaz naturel (dispositions relatives à la perception des redevances, y compris le processus de vérification et d'appel)

Taxe sur le pari mutuel

*Ressources pétrolières (Partie 13 sauf l'article 88)

Emprunts de la province

Exploitation des carrières (dispositions relatives à la perception des redevances, y compris le processus de vérification et d'appel)

Impôt foncier (sauf l'article 4 et le paragraphe 5(10))

Taxe sur le transfert de biens réels

Bénéficiaires de régimes de retraite

Administration du revenu

Crédit d'impôt pour les investisseurs dans les petites entreprises

Taxe pour les services sociaux et l'éducation

Affectation spéciale de crédits

Fonds en fiducie pour l'avancement du Sport (administration du fonds)

Statistique

Protection des contribuables

Taxe sur le tabac

Remboursement du crédit d'impôt pour les frais de scolarité

* Sous réserve de proclamation

Statutes under the jurisdiction of the Minister of Finance in the minister's capacity as chair of the Board of Management

Auditor General (subsections 4(3) and 16(1) and section 17)

Crown Construction Contracts

Expenditure Management, 1991

Expenditure Management, 1992

Financial Administration (responsibilities pursuant to subsection 2(2) and section 6)

Members' Pension

Members' Superannuation

Ombudsman (pension provision, subsection 2(4))

Provincial Court (pension provisions)

Provincial Court Judges' Pension

Public Service Labour Relations (section 61)

Public Service Superannuation

Special Retirement Program

Teachers' Pension

Statutes under the jurisdiction of the Minister of Finance and administered by the Office of the Comptroller

Financial Administration (responsibilities pursuant to subsection 2(1))

Lois relevant de la compétence du ministre des Finances en qualité de président du Conseil de gestion

Vérificateur général (paragraphe 4(3) et 16(1) et article 17)

Contrats de construction de la Couronne

Gestion des dépenses, 1991

Gestion des dépenses, 1992

Administration financière (responsabilités en vertu du paragraphe 2(2) et de l'article 6)

Pension des députés

Pension de retraite des députés

Ombudsman (disposition concernant la pension, paragraphe 2(4))

Cour provinciale (dispositions concernant la pension)

Pension des juges de la Cour provinciale

Relations de travail dans les services publics (article 61)

Pension de retraite dans les services publics

Régime spécial de retraite

Pension de retraite des enseignants

Lois relevant de la compétence du ministre des Finances et mises en application par le Bureau du contrôleur

Administration financière (responsabilités en vertu du paragraphe 2(1))

Statutes under the jurisdiction of the Minister of Finance and administered by a board, commission or corporation

Lois relevant de la compétence du ministre des Finances et mises en application par un conseil, une commission ou une société

Statute	Board, Commission or Corporation	Loi	Conseil, commission ou société
<u>Lotteries</u> (except provisions related to enforcement by inspectors)	Lotteries Commission of New Brunswick	<u>Loteries</u> (sauf les dispositions relatives à l'application de la loi par les inspecteurs)	Commission des loteries du Nouveau- Brunswick
<u>Maritime Provinces Harness Racing Commission</u>	Maritime Provinces Harness Racing Commission	<u>Commission des courses attelées des provinces Maritimes</u>	Commission des courses attelées des provinces Maritimes
<u>New Brunswick Investment Management Corporation</u>	New Brunswick Investment Management Corporation	<u>Société de gestion des placements du Nouveau-Brunswick</u>	Société de gestion des placements du Nouveau-Brunswick
<u>New Brunswick Liquor Corporation</u>	New Brunswick Liquor Corporation	<u>Société des alcools du Nouveau-Brunswick</u>	Société des alcools du Nouveau-Brunswick
<u>New Brunswick Municipal Finance Corporation</u>	New Brunswick Municipal Finance Corporation	<u>Corporation de financement des municipalités du Nouveau-Brunswick</u>	Corporation de financement des municipalités du Nouveau-Brunswick
<u>Pay Equity</u>	Pay Equity Bureau	<u>Équité salariale</u>	Bureau de l'équité salariale
<u>Regional Development Corporation</u>	Regional Development Corporation	<u>Société de développement régional</u>	Société de développement régional

Board of Management

The Board of Management is a committee of Cabinet established by authority of the *Financial Administration Act* and is empowered to act on matters concerning:

- financial management, including budget estimates, expenditures, accounts, fees and revenues;
- review and approval of initiatives which bind the government to long-term financial commitments;
- establishment of the government's multi-year expenditure plan and annual departmental spending targets;
- review of departmental budgets to ensure they are consistent with government policy and expenditure targets;
- development and preparation of the government's annual capital budget;
- administrative policy in the public service;
- the organization of the public service or any portions thereof, and the determination and control of establishments therein;
- human resource management, including training, development of personnel, pay regulation and hours of work;
- determination of the human resource requirements of the public service, and
- collective bargaining in the public service.

The chair of the Board of Management is the Minister of Finance and the secretary of the board is the Deputy Minister of Finance. The board normally meets weekly.

Conseil de gestion

Le Conseil de gestion est un comité du Cabinet créé en vertu de la *Loi sur l'administration financière*. Il a le pouvoir d'agir à l'égard des questions concernant :

- la gestion financière, y compris les prévisions budgétaires, les dépenses, les comptes, les droits et les recettes;
- l'examen et l'approbation de mesures qui lient le gouvernement relativement à des engagements financiers à long terme;
- l'établissement du plan pluriannuel des dépenses du gouvernement et des objectifs annuels visés pour les dépenses du ministère;
- l'examen des budgets des ministères afin d'assurer la conformité avec la politique du gouvernement et les objectifs de dépenses;
- la préparation et l'établissement du budget de capital annuel du gouvernement;
- la politique administrative dans les services publics;
- l'organisation des services publics ou de toute partie de ces services, ainsi que la désignation et la direction des établissements relevant de ces services;
- la gestion des ressources humaines, y compris la formation, le perfectionnement du personnel, les règles sur la rémunération et les heures de travail;
- la détermination des besoins des services publics en ressources humaines;
- la négociation des conventions collectives dans les services publics.

Le ministre et le sous-ministre des Finances agissent respectivement à titre de président et de secrétaire du Conseil de gestion, dont les membres se réunissent normalement toutes les semaines.

The Budget and Financial Management Division of the Department of Finance provides secretariat services to the Board of Management and acts as the liaison between the board and all government departments and agencies. Employees of the division consult with departments and agencies on issues that are to be brought to the attention of the board. These issues are analyzed to assess financial and human resource implications and to determine any additional information that board members may require to make informed decisions.

In March 2008, the Board of Management was composed of the following ministers:

Victor Boudreau	Chair of the Board of Management and Minister of Finance
Denis Landry	Vice-chair of the Board of Management and Minister of Transportation
Greg Byrne, Q.C.	Minister of Business New Brunswick
Stuart Jamieson	Minister of Tourism and Parks
Roland Haché	Minister of the Environment
Donald Arseneault	Minister of Natural Resources
Jack Keir	Minister of Energy and Minister of Supply and Services
Carmel Robichaud	Minister of Local Government
Ronald Ouellette	Minister of Agriculture and Aquaculture
Wally Stiles	Minister of Human Resources

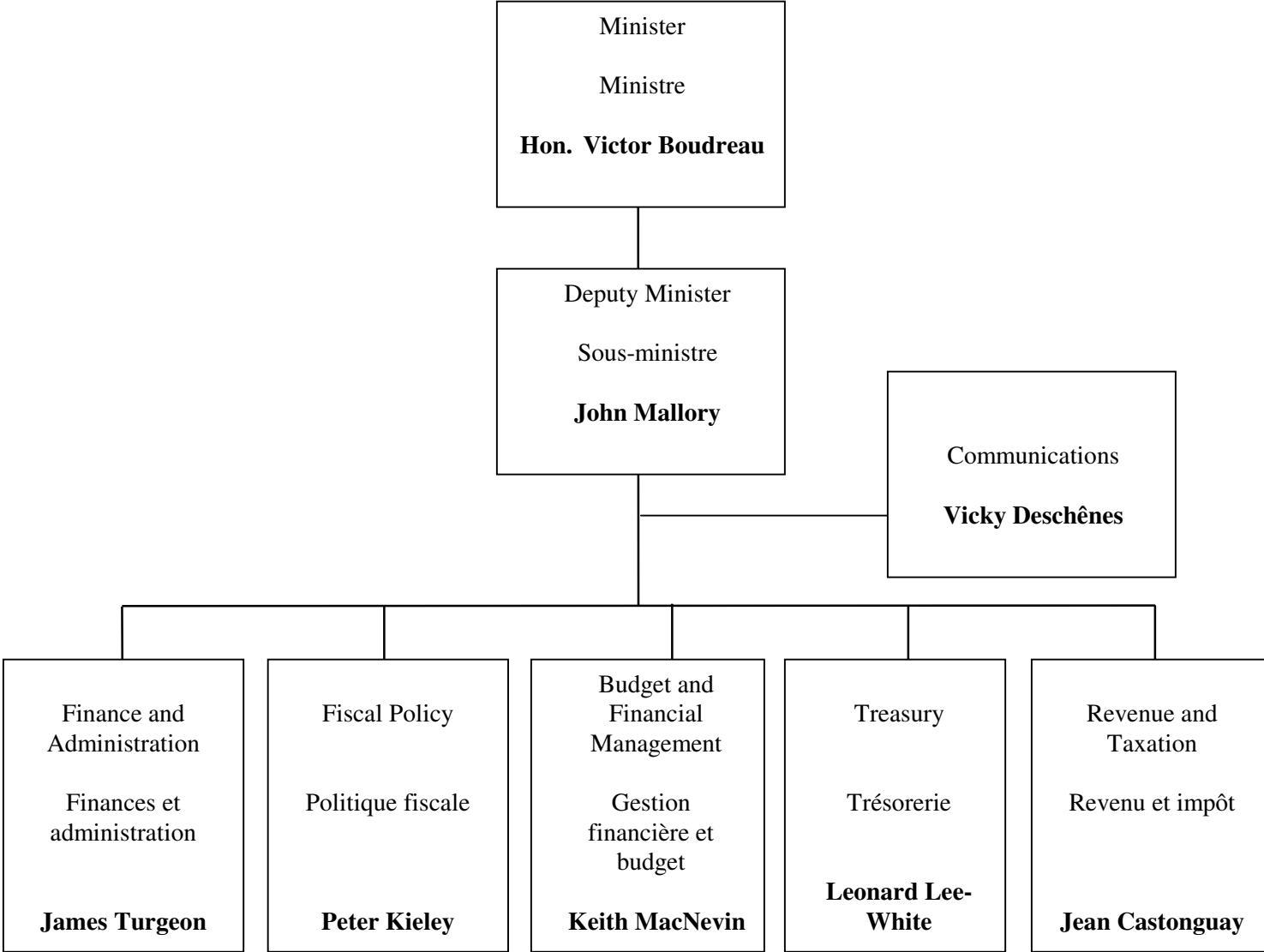
La Division de la gestion financière et du budget du ministère des Finances fournit des services de secrétariat au Conseil de gestion et joue un rôle de liaison entre le Conseil et tous les ministères et organismes gouvernementaux. Le personnel de la division consulte les ministères et les organismes sur les questions à porter à l'attention du conseil. Ces questions sont analysées afin d'en évaluer les répercussions sur les ressources financières et humaines et de déterminer toute information supplémentaire dont les membres du conseil pourraient avoir besoin pour prendre des décisions éclairées.

En mars 2008, le Conseil de gestion se composait des ministres suivants :

Victor Boudreau	Président du Conseil de gestion et ministre des Finances
Denis Landry	Vice-président du Conseil de gestion et ministre des Transports
Greg Byrne, C.R.	Ministre d'Entreprises Nouveau-Brunswick
Stuart Jamieson	Ministre du Tourisme et des Parcs
Roland Haché	Ministre de l'Environnement
Donald Arseneault	Ministre des Ressources naturelles
Jack Keir	Ministre de l'Énergie et ministre de l'Approvisionnement et des Services
Carmel Robichaud	Ministre des Gouvernements locaux
Ronald Ouellette	Ministre de l'Agriculture et de l'Aquaculture
Wally Stiles	Ministre des Ressources humaines

**Department of Finance
March 31, 2008**

**Ministère des Finances
31 mars 2008**



Expenditure Status Report by Program / Primary

Fiscal Year Ending March 31, 2008

Financial Resource Management

	Budget (\$000)	Actual (\$000)
Personal Services	10,598.3	10,353.3
Other Services	2,486.0	3,931.0
Materials and Supplies	196.4	151.1
Property and Equipment	213.3	258.3
Chargeback Recoveries	(335.0)	(1,983.2)
TOTAL	\$13,159.0	\$12,710.5

État des dépenses par poste budgétaire

Exercice terminé le 31 mars 2008

Gestion des ressources financières

	Budget (000 \$)	Montant réel (000 \$)
Frais de personnel	10 598,3	10 353,3
Autres services	2 486,0	3 931,0
Fournitures et approvisionnements	196,4	151,1
Biens et matériel	213,3	258,3
Contre-recouvrements	(335,0)	(1 983,2)
TOTAL	13 159,0 \$	12 710,5 \$

The department was under budget by \$448.5 as a result of less-than-anticipated expenditures in the wage bill.

Le ministère a enregistré un excédent budgétaire de 448,5 \$ en raison de dépenses moins élevées que prévues au titre de la masse salariale.

Communications Services

The mission of Communications Services is to explain and promote the programs and policies of the Department of Finance to the people of New Brunswick.

Communications Services has the responsibility to:

- develop communications and marketing strategies;
- monitor and analyze media coverage;
- handle media relations;
- provide advice to the minister and senior managers on communications issues;
- support the minister during the legislative session;
- write communications and marketing materials;
- administer the department's Web site, and
- facilitate and organize the pre-budget consultations.

Service des communications

Le Service des communications a pour mission d'expliquer les programmes et les politiques du ministère des Finances à la population du Nouveau-Brunswick et de les mettre en valeur.

Le Service des communications a les responsabilités suivantes :

- élaborer des stratégies de communication et de marketing;
- surveiller et analyser les reportages dans les médias;
- s'occuper des relations avec les médias;
- conseiller le ministre et la haute direction en matière de communication;
- assister le ministre durant les sessions de l'Assemblée législative;
- rédiger des documents de communications et de marketing;
- administrer le site Web du ministère;
- faciliter et organiser les consultations prébudgétaires.

Finance and Administration Division

The Finance and Administration Division provides a blend of corporate services to over 20 departments, agencies and commissions of government that have a staff complement of approximately 600.

As a shared services organization, the objective of the division is to achieve economies associated with common support staffing, processes and systems. In so doing, better service can be provided in the fields of information technology and management, human resources and financial management.

Also included within the Finance and Administration Division are the Policy and Planning Branch and the Process Documentation Branch whose activities are targeted strictly to the Department of Finance.

Financial Services Branch

The Financial Services Branch is responsible at the strategic level for working with departments, agencies and commissions to ensure that annual budgets are consistent with the policies, priorities and spending targets of government. This is achieved through budget development and by targeting financial, human and technological resources to achieve agreed upon priorities as defined in key policy documents, and doing so within the government's fiscal framework and assigned spending targets.

Once a budget is defined, the branch is directly involved in supporting organizational management as it moves through the various budget approval processes. The provision of accounting services, financial advice, analysis and control functions, assets and risk management, and financial reporting services in turn allows for the ongoing operational

Division des finances et de l'administration

La Division des finances et de l'administration offre une gamme de services généraux à plus de 20 ministères, organismes et commissions du gouvernement qui ont un effectif d'environ 600 personnes.

À titre d'organisme de services communs, la division a pour objectif de réaliser des économies grâce à un personnel de soutien, à des processus et à des systèmes communs. Elle peut ainsi offrir de meilleurs services dans les domaines de la technologie et de la gestion de l'information, de la gestion des ressources humaines et de la gestion financière.

La Direction des politiques et de la planification et la Direction de la documentation des processus font aussi partie de la Division des finances et de l'administration. Les activités de cette direction visent strictement le ministère des Finances.

Direction des services financiers

Sur le plan stratégique, la Direction des services financiers travaille avec les ministères, les organismes et les commissions pour faire en sorte que les budgets annuels soient conformes aux politiques, aux priorités et aux objectifs de dépenses du gouvernement. Elle assume cette responsabilité en élaborant les budgets et en affectant les ressources financières, humaines et technologiques de manière à réaliser les priorités convenues dans les principaux documents de politique, et ce, dans les limites du cadre financier du gouvernement et des objectifs fixés en matière de dépenses.

Une fois qu'un budget est établi, la direction offre un soutien direct à la gestion organisationnelle pendant que le budget est soumis aux divers processus d'approbation. La prestation de services de comptabilité, de conseils financiers, de fonctions d'analyse et de contrôle, de services de gestion de l'actif et des risques et de production de rapports

management of these departmental, agency and commission budgets. These culminate in public accountability for financial management outcomes through the public accounts process.

Aside from the successful completion of cyclical responsibilities, branch efforts continued to be targeted at improving service levels to support organizations through the more efficient use of available resources. This was made possible through technology, a medium that not only allows staff more time to devote themselves to service at an interpersonal level but also improves the scope and timeliness of financial reporting and asset management.

Branch staff also began rolling out a corporate initiative to client departments – Oracle i-Expenses is a Web-based program for processing travel expense claims electronically. This method will be more efficient and will save time. By the end of the fiscal year, employees from seven agencies had been trained to use it. The roll-out will continue in the next fiscal year.

Human Resources Branch

The Human Resources Branch is responsible for the provision of leadership and advice on human resources issues. At the traditional service level, these responsibilities include policy and procedure development, policy and procedure implementation and interpretation (Equal Employment Opportunity, Employee Family Assistance Program), employee compensation and benefit administration, staffing, job evaluation and classification, official languages, training, performance management (discipline, skill deficiencies, poor job match), and, to a lesser extent, labour relations issues – given a predominantly non-union environment.

financiers permet, en retour, la gestion opérationnelle continue des budgets de ces ministères, organismes et commissions. Tout cela permet de rendre des comptes au public au sujet de la gestion financière grâce au processus des comptes publics.

En plus de s'être acquittée de ses responsabilités périodiques, la direction a poursuivi ses efforts pour améliorer les niveaux de service à l'appui des organismes en faisant une utilisation plus efficace des ressources disponibles. Cela est possible grâce à la technologie, laquelle, en plus de libérer le personnel pour lui permettre de se consacrer davantage au service sur le plan interpersonnel, élargit la portée et accélère la réalisation des rapports financiers et de la gestion de l'actif.

Le personnel de la direction a également commencé à implanter une initiative ministérielle destinée aux ministères clients : Oracle i-Expenses, un programme Web pour le traitement électronique des demandes de remboursement des frais de déplacement. Cette méthode sera plus efficace et fera gagner du temps. À la fin de l'exercice financier, des employés de sept organismes avaient reçu la formation nécessaire pour l'utiliser. L'implantation se poursuivra au cours du prochain exercice.

Direction des ressources humaines

La Direction des ressources humaines a la responsabilité de fournir une direction et des conseils sur les questions relatives aux ressources humaines. Sur le plan des services traditionnels, ces responsabilités comprennent l'élaboration de directives et de procédures, la mise en œuvre et l'interprétation des directives et des procédures (égalité d'accès à l'emploi, Programme d'aide aux employés et leur famille), l'administration des salaires et des avantages sociaux des employés, la dotation en personnel, l'évaluation et la classification des postes de travail, les langues officielles, la formation, la gestion du rendement (mesures disciplinaires, déficiences d'habiletés, mauvais jumelage des travailleurs et des emplois) et, dans une moindre mesure, les questions des relations de travail dans un milieu en grande partie non syndiqué.

However, the traditional role of generalized human resources planning has been augmented with strategic human resources planning, organizational development and change management. This development is in response to a competitive job market for scarce human resources and organizational change in how government services are being delivered.

These factors affect not only the skill sets and competencies of civil servants, but also their numbers.

During 2007-2008, efforts continued to recruit and orient new employees. On behalf of all our clients, 44 competitions for full-time positions were processed, 63 individuals were hired for varying periods on a casual basis, and 30 students were placed. In addition to participation in the corporate orientation session titled Machinery of Government, in-house orientation sessions were held to meet the information needs of new and existing employees.

The Department of Finance is committed to actively offer and provide quality services to the public in the public's official language of choice.

Throughout the year, the branch continued to monitor and update all linguistic profiles to ensure that these meet the needs of clients and the public.

Fourteen employees participated in second-language training.

Cependant, l'ancien rôle de la planification générale des ressources humaines a été élargi pour inclure la planification stratégique des ressources humaines, le développement organisationnel et la gestion du changement. Cette évolution est motivée par la concurrence pour le recrutement de ressources humaines limitées et par les changements organisationnels visant les modes de prestation des services du gouvernement.

Ces facteurs influent non seulement sur la gamme des compétences et les habiletés des fonctionnaires, mais aussi sur leur nombre.

Au cours de l'exercice 2007-2008, les efforts visant le recrutement et l'initiation des nouveaux employés se sont poursuivis. En ce qui a trait à tous nos clients, 44 concours ont été tenus, 63 personnes ont été engagées à titre d'employés occasionnels pour des périodes variées, et 30 étudiants ont fait des stages. En plus de la séance d'initiation générale intitulée « Rouages et fonctionnement du gouvernement du Nouveau-Brunswick », des séances internes ont été offertes pour répondre aux besoins d'information des nouveaux employés et des employés en poste.

Le ministère des Finances tient à offrir et à fournir activement aux membres du public des services de qualité dans la langue officielle de leur choix.

Tout au long de l'exercice, la direction a continué à examiner et à mettre à jour tous les profils linguistiques afin de veiller à ce qu'ils répondent aux besoins des clients et du public en général.

Quatorze employés ont reçu une formation en langue seconde.

One complaint under the *Official Languages Act* was received during 2007-2008. The complaint originated with an agency supported by the Department of Finance and related to an active offer of service not being made by an employee. Steps were immediately taken to provide this employee with a copy of the *Official Languages Act* and proper tools to assist them in providing members of the public access to government services in the language of their choice.

Efforts were also made to retain valued government employees. Interdepartmentally, efforts included job classification reviews, of which 60 were completed. This activity acknowledges the relevance of income to employee retention.

The annual employee recognition dinner was organized and held, where several individuals were recognized for their long-term service to the government and, in turn, to the people of New Brunswick. This annual event is seen as a supplement to ongoing management efforts to recognize finance employee contributions both on a day-to-day basis and through the employee performance management process.

Information Management and Technology Branch

The Information Management and Technology Branch is responsible for the effective use and management of technology and information. The branch comprises three sections: Information Management, Operations and Technical Support and Business Application Development.

Information management includes the development of policies, guidelines and best practices for employees of the department to improve productivity through better management of information, both electronic and physical. Information management also includes responsibility for the lifecycle of departmental information through the development of records retention schedules and related policies and guidelines.

Au cours de l'année 2007-2008, une plainte a été déposée en vertu de la *Loi sur les langues officielles*. Celle-ci visait un organisme relevant du ministère des Finances et concernait un manque au niveau de l'offre active de service par un employé. Des mesures ont été prises immédiatement pour fournir à l'employé une copie de la *Loi sur les langues officielles* et les outils nécessaires pour qu'il puisse assurer aux membres du public un accès aux services publics dans la langue de leur choix.

Des efforts ont également été déployés pour conserver des employés appréciés par le gouvernement. À l'échelle interministérielle, les efforts ont compris 60 révisions de classification des postes. Cette activité reconnaît l'importance du revenu pour le maintien des effectifs.

On a organisé et tenu le dîner annuel en l'honneur de plusieurs employés du ministère au service du gouvernement, et donc de la population du Nouveau-Brunswick, depuis de nombreuses années. Cette activité annuelle est un complément des efforts continus de la direction pour reconnaître la contribution des employés du ministère des Finances, de façon quotidienne et dans le cadre du processus de gestion du rendement des employés.

Direction de la gestion de l'information et de la technologie

La Direction de la gestion de l'information et de la technologie est chargée d'assurer l'utilisation et la gestion efficaces de la technologie et de l'information. Elle compte trois sections : Gestion de l'information, Opérations et soutien technique, Développement des applications de gestion.

La gestion de l'information comprend l'élaboration de politiques, de directives et de pratiques exemplaires pour les employés du ministère en vue d'améliorer la productivité grâce à une meilleure gestion de l'information conservée sur support électronique ou conventionnel. La gestion de l'information comporte aussi le contrôle du cycle de vie de l'information du ministère au moyen de l'élaboration de calendriers de conservation des documents ainsi que de politiques et de directives connexes.

Accomplishments included the development and approval of 11 new retention schedules for the Department of Finance, the development of information management requirements for customized business applications as well as an extension of information management services to two agencies supported by the department.

Operations and Technical Support includes the provision of help desk services, hardware and software procurement, hardware evergreening, software licensing, infrastructure planning and management, network administration and database management.

Accomplishments included the continuation of the department's computer evergreening plan by updating one-quarter of its desktops as well as continuing to improve efficiencies by upgrading its call management software, server software and client support tools.

Business Application Development includes the delivery of software solutions to meet the business needs of our clients. Software solutions are provided in the form of either a custom-built application or a commercial product implementation. In addition to software development, this section also provides project management, process engineering, quality assurance, Web content posting and business analysis services.

Accomplishments included ongoing maintenance and support of 70 customized business applications, completion of three large business process mapping/re-engineering exercises (all of which resulted in new development initiatives) and the development of five new business systems.

Parmi les réalisations, mentionnons l'élaboration et l'approbation de 11 nouveaux calendriers de conservation pour le ministère des Finances, l'établissement des exigences de gestion de l'information pour les applications de gestion personnalisées, ainsi que la prestation de services de gestion de l'information à deux organismes soutenus par le ministère.

La Section des opérations et du soutien technique offre des services d'assistance technique, d'approvisionnement en matériel et en logiciels, de mise à jour constante du matériel, d'obtention de licences pour l'utilisation de logiciels, de planification et de gestion de l'infrastructure, d'administration de réseaux et de gestion de bases de données.

Les réalisations comprennent la poursuite du plan de mise à jour constante des ordinateurs du ministère par la mise à jour d'un quart de ses postes de travail, ainsi que l'amélioration continue de l'efficacité par la mise à niveau de son logiciel de gestion des appels, de son logiciel serveur et de ses outils de soutien des clients.

La Section du développement des applications de gestion assure la résolution des problèmes de logiciels afin de répondre aux besoins de gestion de nos clients. Les solutions sont fournies sous forme de personnalisation des applications ou d'implantation de produits commerciaux. Outre le développement de logiciels, cette section offre des services de gestion de projets, d'étude de procédés, d'assurance de la qualité, d'affichage sur le Web et d'analyse des activités.

Les réalisations comprennent l'entretien et le soutien continu de 70 applications personnalisées, l'achèvement de trois grands projets de modélisation et de réorganisation des processus de gestion (qui ont tous donné lieu à de nouvelles initiatives de développement) et le développement de cinq nouveaux systèmes de gestion.

Policy and Planning Branch

The Policy and Planning Branch is responsible for legislative support to the minister and senior management, liaison with the Executive Council Office and the Board of Management, research and planning, and the provision of advice and assistance regarding departmental legislation. The branch is in charge of policy development in collaboration with other divisions, strategic planning, emergency planning, internal communications and operation of the departmental Intranet. Employees also represent the department on several interdepartmental committees.

Key functions include the co-ordination and administration of departmental corporate activities related to the Legislative Assembly, Cabinet and the general public. For example, during the First Session of the 56th Legislative Assembly, 15 bills were passed, and the department also assisted other departments with five more bills, which included amendments to the *Electricity Act* to clarify certain policy directives. Ten ministerial statements were given during the session, and 12 motions were processed. As well, four Opposition bills were processed.

During 2007-2008, the branch handled 50 Memoranda to Executive Council, 31 submissions to the Board of Management, 10 requests made under the *Right to Information Act* and five regulatory changes.

Research, interjurisdictional comparisons and policy work were undertaken in this fiscal year to develop new legislation on fees, as had been promised in the government's *Charter for Change*. Drafting of the act was nearing completion at the end of the fiscal year.

The branch also produced the department's annual report, summarized reports, contacted other jurisdictions for information, and maintained a central inventory of all departmental contracts and agreements.

Direction des politiques et de la planification

La Direction des politiques et de la planification est chargée d'offrir un soutien parlementaire au ministre et à la haute direction et d'assurer les liaisons avec le Bureau du Conseil exécutif et le Conseil de gestion. Elle s'occupe aussi de la recherche et de la planification, des conseils et de l'aide concernant les lois relevant du ministère, de l'élaboration des politiques de concert avec les autres divisions, de la planification stratégique, de la planification d'urgence, des communications internes, du fonctionnement du site Intranet du ministère et de la représentation du ministère au sein de plusieurs comités interministériels.

Ses responsabilités clés comportent également la coordination et l'administration des activités générales du ministère ayant trait à l'Assemblée législative, au Cabinet et au grand public. Par exemple, au cours de la première session de la 56^e Assemblée législative, 15 projets de loi ont été adoptés. Le ministère des Finances a également aidé d'autres ministères à faire adopter cinq autres projets de loi qui comportaient des modifications à la Loi sur l'électricité visant à éclaircir certaines directives. Dix déclarations ministérielles ont été faites durant la session, douze motions et quatre projets de loi de l'opposition ont été traités.

Au cours de 2007-2008 la direction a traité 50 mémoires au Conseil exécutif, 31 présentations au Conseil de gestion, dix demandes en vertu de la *Loi sur le droit à l'information* et cinq modifications de règlements.

Des recherches, des comparaisons intergouvernementales et des travaux d'élaboration de politiques ont été entrepris au cours de l'exercice afin de formuler une nouvelle loi sur les droits perçus, conformément aux engagements pris dans le *Pacte pour le changement* du gouvernement. La rédaction de la loi était presque terminée à la fin de l'exercice.

La direction a aussi produit le rapport annuel du ministère, résumé les rapports, communiqué avec les représentants d'autres provinces pour obtenir de l'information et tenu un inventaire central de tous les contrats et accords du ministère.

Branch staff continued to lead two intradepartmental committees: one for legislature support, the other for ongoing improvements to the Intranet site.

Process Documentation Branch

The Department of Finance continually reviews and assesses business processes to achieve greater operational efficiency. Clients partnered with the Information Management and Technology Branch and the Strategic Business Initiatives Branch to conduct several business process mapping/re-engineering exercises. The objective of these exercises was to analyze current operational practices/processes to see where further operational gains may be realized prior to automation, or to simply document current processes with standard operating procedures.

In the fall of 2007, the department established the Process Documentation Branch. Its mandate involves cataloguing, reviewing and evaluating departmental business process and plans respecting risk management, business continuity, succession, operations and overall departmental strategy. The branch will also develop templates and provide supporting documentation.

During this fiscal year, the branch developed a project charter and project plan. Templates were created to develop a business application that will catalogue departmental business processes and associated risk assessments, business continuity plans and succession plans. The Finance and Administration Division was the first to be catalogued and documented. The branch also began to co-ordinate a succession planning project for the entire department.

Le personnel de la direction a continué de diriger deux comités interministériels, soit le comité de soutien parlementaire et le comité d'amélioration continue du site Intranet.

Direction de la documentation des processus

Le ministère des Finances examine et évalue de façon continue les processus de gestion afin d'atteindre une plus grande efficacité opérationnelle. Des clients se sont associés à la Direction de la gestion de l'information et de la technologie et la Direction des initiatives stratégiques de gestion afin de mener plusieurs activités de modélisation et de réorganisation des processus de gestion. Ces activités visent à analyser les pratiques ou les processus opérationnels actuels afin de voir s'il serait possible de réaliser d'autres gains opérationnels avant l'automatisation ou tout simplement de documenter les processus actuels au moyen de procédures de fonctionnement normalisées.

À l'automne 2007, le ministère a créé la Direction de la documentation des processus qui a, pour mandat, de cataloguer, d'examiner et d'évaluer les processus de gestion du ministère ainsi que les plans concernant la gestion des risques, la continuité opérationnelle, la relève, les activités et la stratégie globale du ministère. La direction élaborera également des modèles et fournira des documents à l'appui.

Durant l'exercice, la direction a élaboré une charte de projet et un plan de projet. Des modèles ont été créés afin de développer une application de gestion pour cataloguer les processus de gestion du ministère de même que les évaluations des risques associés, les plans de continuité opérationnelle et les plans de relève. La Division des finances et de l'administration a été la première à être cataloguée et documentée. La direction a également commencé à coordonner un projet de planification de la relève pour l'ensemble du ministère.

Fiscal Policy Division

The Fiscal Policy Division provides policy advice, analysis and information in the areas of fiscal and budget policy, intergovernmental fiscal relations and the economy. The division co-ordinates the multi-year fiscal framework which forms the basis of the Province's overall budget plan. It also co-ordinates the preparation and production of the annual budget speech, monitors the budget plan over the course of the year, and monitors and reports on the Province's economic performance. Among the division's other responsibilities are revenue forecasting, economic forecasting and the provision of statistical data and analysis.

The division is also responsible for federal-provincial consultations and negotiations with respect to programs under the *Federal-Provincial Fiscal Arrangements Act* and the Canada Pension Plan.

The division represents the Province's interests through participation in various intergovernmental forums, and ensures that the Province's positions are communicated to the federal government, other governments and other parties.

The division is the source of economic and fiscal intelligence and statistics contained within departmental publications and other documents, including the *2008-2009 Budget*, *The New Brunswick Economy 2008*, the provincial Prospectus (18K) and reports for credit rating agencies.

Division de la politique fiscale

La Division de la politique fiscale fournit des conseils d'orientation stratégique, des analyses et de l'information sur les politiques fiscales et budgétaires, les relations financières intergouvernementales et l'économie. Elle coordonne le plan financier pluriannuel qui forme l'assise du plan budgétaire global du gouvernement. Elle coordonne aussi la rédaction du discours du budget annuel, assure le suivi du plan budgétaire pendant l'exercice et présente des rapports sur le rendement économique de la province. La division a également d'autres responsabilités, notamment la prévision des recettes, la formulation des prévisions économiques et la présentation de données et d'analyses statistiques.

La division est aussi chargée des consultations et des négociations fédérales-provinciales relatives aux programmes établis en vertu de la *Loi sur les arrangements fiscaux entre le gouvernement fédéral et les provinces* et au titre du Régime de pensions du Canada.

La division défend les intérêts de la province en participant à diverses tribunes intergouvernementales et elle s'assure que les points de vue du gouvernement du Nouveau-Brunswick sont communiqués au gouvernement fédéral, aux autres gouvernements et aux divers intéressés.

La division est la source des renseignements et des statistiques économiques et financières qui sont présentés dans les publications et d'autres documents du ministère, dont le *Budget 2008-2009*, *L'économie du Nouveau-Brunswick 2008*, le prospectus du gouvernement provincial (formulaire 18-K) et les rapports pour les agences d'évaluation.

Federal-Provincial Fiscal and Statistical Relations Branch

The branch contributes to the protection of the Province's financial interests by providing policy advice, analysis and information with respect to fiscal relations with the Government of Canada and other provincial governments.

It is involved in intergovernmental negotiations and consultations on major federal transfer programs – including Equalization and social program transfers – and in the ongoing maintenance of such programs, as well as intergovernmental consultations on the Canada Pension Plan. The branch plays a key support role for intergovernmental meetings of finance ministers and First Ministers, and represents the Province on various technical committees.

The branch also forecasts and monitors a number of major revenue sources, including Equalization, social program transfers and the income taxes.

Throughout the year, the branch provided advice and support for two meetings of federal-provincial-territorial finance ministers, as well as other meetings involving the finance minister and premier. It continued to ensure that the Province's position on federal-provincial fiscal arrangements was effectively and accurately communicated. As well, it continued to be involved in the work of provincial-territorial governments on key federal-provincial-territorial issues.

The 2007 federal budget announced a new Equalization Program that resulted in additional funding for the province in 2007-2008. The new formula includes a national average standard, which the Province has pursued for a number of years. Also announced was increased funding via the Canada Social Transfer for post-secondary education and child care to become effective in 2008-2009.

Direction des relations fédérales-provinciales, finances et statistiques

La Direction veille à ce que les intérêts financiers du gouvernement provincial soient protégés en offrant des conseils d'orientation stratégique, des analyses et de l'information sur les relations financières avec le gouvernement du Canada et ceux des autres provinces.

Elle participe aux négociations et aux consultations intergouvernementales sur les principaux programmes de transfert du gouvernement fédéral – dont les transferts de péréquation et les transferts en matière de programmes sociaux – et au maintien de ces programmes. Elle prend part également aux consultations intergouvernementales sur le Régime de pensions du Canada (RPC). La direction joue un rôle de soutien important à l'occasion des réunions intergouvernementales des ministres des Finances et des premiers ministres. Elle représente aussi la province à divers comités techniques.

La direction prévoit et surveille aussi diverses sources de recettes principales, y compris les paiements de péréquation, les transferts en matière de programmes sociaux et les impôts sur le revenu.

Tout au long de l'exercice, la direction a offert des conseils et un soutien pour deux rencontres des ministres fédéral, provinciaux et territoriaux des Finances, y compris d'autres rencontres avec le ministre des Finances et le premier ministre de la province. Elle a continué d'assurer la communication efficace et précise de la position du gouvernement provincial sur les accords fiscaux fédéraux-provinciaux. De plus, elle a continué de participer aux travaux des gouvernements provinciaux et territoriaux ayant trait à des dossiers fédéraux-provinciaux-territoriaux importants.

Le budget fédéral 2007 a annoncé un nouveau programme de péréquation qui a donné lieu à un financement additionnel pour la province en 2007-2008. La nouvelle formule comprend une norme moyenne nationale, que la province réclame depuis un certain nombre d'années. Il annonçait également un financement accru par l'intermédiaire du Transfert canadien en matière de programmes sociaux pour l'éducation postsecondaire et la garde d'enfants, lequel prendra effet en 2008-2009.

During the year, the Province provided its support for amendments to the Canada Pension Plan that enabled recommendations from the 2004-2006 triennial review process to come into force, including changes to the eligibility requirements for the disability benefit and a new full-funding regulation that ensures that future benefit enhancements are fully funded.

The statistical function of the branch is conducted under the *Statistics Act* through the focal point office. The branch has a close working relationship with Statistics Canada and represents the Province in federal-provincial discussions of statistical issues through the Federal-Provincial-Territorial Consultative Council on Statistical Policy and its committees.

During the year, the Memorandum of Understanding on the Relationship between the Provincial and Territorial Statistical Focal Points was updated and signed.

The branch provides socio-economic and demographic research, analysis and information services to government. It prepared and produced the *New Brunswick Economy 2008* publication. It is also responsible for the production of the budget speech and associated documents, and is actively involved in the pre-budget consultation process.

During the year, the branch played a support role to the Premier's Community Non-Profit Task Force. The branch developed a template to compile the findings from each organizational profile. In addition, the branch contributed to the development of the discussion paper on New Brunswick's demographic challenges entitled "It is Time to Act: Towards New Brunswick's Population Growth Strategy."

Au cours de l'exercice, le gouvernement provincial a appuyé les modifications apportées au Régime de pensions du Canada, lesquelles ont permis l'entrée en vigueur des recommandations issues du processus d'examen triennal 2004-2006, y compris les modifications aux exigences d'admissibilité à la prestation d'invalidité et un nouveau règlement de pleine capitalisation qui assure que les futures bonifications des prestations sont entièrement financées.

Les activités de statistique de la direction sont menées conformément à la *Loi sur les statistiques* par l'entremise du bureau de coordination. La direction collabore étroitement avec Statistique Canada et représente le gouvernement dans les discussions fédérales-provinciales touchant les questions statistiques examinées par le Conseil consultatif fédéral-provincial-territorial de la statistique et par ses comités.

Au cours de l'exercice, le protocole d'entente sur la relation entre les coordonnateurs statistiques provinciaux et territoriaux a été mis à jour et signé.

La direction offre au gouvernement des services de recherche, d'analyse et d'information socio-économiques et démographiques. Elle a préparé et produit la publication *L'économie du Nouveau-Brunswick 2008*. Elle est également responsable de la production du discours du budget et participe activement au processus de consultation prébudgétaire.

Au cours de l'exercice, la direction a joué un rôle de soutien auprès du Groupe d'étude sur le secteur communautaire sans but lucratif. La direction a élaboré un modèle pour compiler les résultats de chaque profil organisationnel. De plus, elle a contribué à la rédaction du document de travail sur les défis démographiques du Nouveau-Brunswick, intitulé « C'est le temps d'agir : Élaborer la stratégie de croissance démographique du Nouveau-Brunswick ».

Population and economic statistics were presented in bulletins distributed to provincial government users on a regular basis. The branch also ensured the maintenance and updating of existing socio-economic and demographic data on the Department of Finance Web site.

The branch was involved in various federal-provincial meetings, including meetings on the 2006 Census coverage studies. Following Statistics Canada releases on the 2006 Census, the branch prepared analytical documents focusing on provincial results; analysis will continue into the next year as further 2006 Census releases occur. In addition, the branch was involved in content consultations for the 2011 Census of Population and the 2011 Census of Agriculture.

Fiscal Policy and Economics Branch

The Fiscal Policy and Economics Branch provides policy advice, analysis and information pertaining to fiscal and budget policy as well as the economy.

Key elements of the branch's mandate are co-ordination of the multi-year fiscal framework and provincial budget, preparation of the budget speech, monitoring the budget plan, and co-ordinating the government's overall revenue forecast. The branch forecasts some of the Province's major revenue sources. It also monitors the balanced budget legislation that requires an overall budgetary balance over designated fiscal periods.

The branch also provides socio-economic research, analysis and information services to the government. This includes monitoring and reporting on current trends in the economy, preparing economic forecasts for budget planning and decision-making, assessing the impact of economic developments upon the province, and assisting departments and agencies in

Des statistiques sur la population et l'économie ont été présentées dans des bulletins distribués de façon régulière aux clients du gouvernement provincial. La direction a également veillé au maintien et à la mise à jour des données socioéconomiques et démographiques affichées dans le site Web du ministère des Finances.

La direction a participé à diverses rencontres fédérales-provinciales, notamment sur les études sur la couverture du Recensement de 2006. À la suite des diffusions de Statistique Canada sur le Recensement de 2006, la direction a préparé des documents d'analyse portant sur les résultats de la province; les analyses se poursuivront au cours de l'année prochaine au fur et à mesure de la diffusion d'autres données issues du Recensement de 2006. De plus, la direction a participé à des consultations sur le contenu du Recensement de la population de 2011 et du Recensement de l'agriculture de 2011.

Direction de la politique fiscale et économique

La Direction de la politique fiscale et économique fournit des conseils d'orientation stratégique, des analyses et de l'information ayant trait aux politiques fiscales et budgétaires ainsi qu'à l'économie.

La coordination du plan financier pluriannuel et du budget provincial, la préparation du discours du budget, le suivi du plan budgétaire et la coordination des prévisions des recettes globales du gouvernement représentent des éléments essentiels de son mandat. Elle prévoit certaines des principales sources de recettes du gouvernement provincial. Elle veille au respect de la loi relative au budget équilibré, qui vise un équilibre budgétaire global au cours de périodes financières désignées.

La direction offre au gouvernement des services de recherche, d'analyse et d'information socio-économiques. Ce travail consiste, entre autres, à suivre de près les tendances économiques actuelles et à en rendre compte, à établir des prévisions économiques en vue de la planification budgétaire et de la prise d'autres décisions gouvernementales, à

accessing economic information on the province.

The branch also undertakes research and analysis in regards to fiscal developments in other jurisdictions.

In carrying out its economic function, the branch analyzed economic trends in the province and in its major export markets. The branch contributed to the review of the province's economic performance in 2007 and the outlook for 2008 that were presented in the publication, *The New Brunswick Economy, 2008*, which was tabled in the Legislative Assembly March 18, 2008, along with the budget.

Staff of the branch made presentations on international, national and provincial socio-economic conditions and the Province's fiscal position to various audiences such as international credit rating agencies and within government.

évaluer les incidences de l'évolution économique sur la province et à aider les ministères et les organismes gouvernementaux à obtenir des données statistiques provinciales.

La direction entreprend également des recherches et des analyses concernant l'évolution financière des autres provinces.

Pour s'acquitter de sa fonction économique, la direction a analysé les tendances économiques dans la province et dans ses principaux marchés d'exportation. Elle a contribué à l'examen du rendement économique de la province en 2007 et des perspectives pour 2008 qui ont été présentées dans la publication, *L'économie du Nouveau-Brunswick 2008*, laquelle a été déposée à l'Assemblée législative le 18 mars 2008, avec le budget.

Le personnel de la direction a donné des présentations sur les conditions socio-économiques internationales, nationales et provinciales et la situation budgétaire du gouvernement provincial à divers auditoires comme les agences internationales d'évaluation du crédit et le gouvernement.

Budget and Financial Management Division

The mission of the Budget and Financial Management Division is to promote the effective and efficient use of the financial resources of government and to provide secretariat services to the Board of Management.

The division provides services in two core business areas: budget preparation and expenditure monitoring, and Board of Management secretariat services. The nature of these and other initiatives assigned to the division allows it to offer developmental opportunities for the government's internship program.

Budget Preparation and Monitoring

Staff in the division play a key role in developing budgets and implementing multi-year expenditure plans that are in keeping with the stated fiscal objectives of government. These plans are continually monitored so that changes in the fiscal forecast can be anticipated and responded to appropriately. The division provides analysis, advice and restraint options for consideration by government.

The division achieved the following objectives during the 2007-2008 fiscal year:

- prepared forecasts of provincial expenditures quarterly and for multi-year fiscal framework presentations and the annual budget;
- developed and implemented the 2008-2009 budget process for ordinary, capital, special purpose and special operating agency accounts consistent with government's fiscal plan;

Division de la gestion financière et du budget

La mission de la Division de la gestion financière et du budget est de préconiser une utilisation efficace des ressources financières du gouvernement et de fournir des services de secrétariat au Conseil de gestion.

La division offre des services dans deux secteurs d'activité de base : préparation du budget et suivi des dépenses, et services de secrétariat au Conseil de gestion. La nature de ces services et des autres projets qui lui sont assignés lui permet d'offrir des possibilités de perfectionnement au moyen du programme de stages gouvernemental.

Préparation et suivi du budget

Les membres du personnel de la division jouent un rôle clé dans l'élaboration des budgets et la mise en œuvre de plans de dépenses pluriannuels s'inscrivant dans les objectifs financiers énoncés par le gouvernement. Ces plans sont suivis de près en tout temps pour permettre de prévoir tout changement dans les prévisions financières et d'y réagir de façon appropriée. La division présente au gouvernement des analyses, des conseils et des options de compressions.

Au cours de l'exercice 2007-2008, la division a atteint les objectifs suivants :

- préparation des prévisions des dépenses provinciales de façon trimestrielle et en vue d'exposer sur le plan financier pluriannuel et le budget annuel;
- élaboration et mise en œuvre du processus budgétaire de 2008-2009 pour le compte ordinaire, le compte de capital, le compte à but spécial et le compte des organismes de services spéciaux, conformément au plan financier du gouvernement;

- prepared the 2008-2009 main estimates, including the capital estimates;
- monitored spending of the ordinary, capital, special purpose and special operating agency accounts on behalf of the chair of the Board of Management;
- prepared the expenditure portion of the 2006-2007 Major Variance Analysis for Volume 1 of Public Accounts, and
- provided support to the minister in the Legislative Assembly to obtain authority for appropriations as required under the *Financial Administration Act*.

- préparation du budget principal 2008-2009, dont le budget de capital;
- surveillance des dépenses du compte ordinaire, du compte de capital, du compte à but spécial et du compte des organismes de services spéciaux au nom du président du Conseil de gestion;
- préparation de la section portant sur les dépenses de l'analyse des principaux écarts figurant au volume 1 des Comptes publics 2006-2007;
- soutien au ministre à l'Assemblée législative pour en obtenir les autorisations de crédits budgétaires, conformément aux exigences de la *Loi sur l'administration financière*.

Treasury Division

The Treasury Division is responsible for financing the Province's cash requirements; management for the Consolidated Fund; administration of outstanding debenture debt; investment management and administration of pension, sinking, special purpose and trust funds; financial policy analysis and advice; Crown corporation and municipal financing as well as strategic marketing of New Brunswick debt to investors. It is the sole provider of these services to government and, in this capacity, is accountable for achieving government's risk management, cost and rate-of-return objectives.

The division is organized to reflect the checks and balances system employed by financial institutions worldwide to ensure separation of transaction origination from transaction processing and monitoring functions.

Capital Markets Branch

The branch is responsible for long-term financing for the Province and its agencies, including the development of borrowing plans for the New Brunswick Power group of companies (NB Power) and the New Brunswick Electric Finance Corporation (NBEFC). The branch implements the plans, and also manages the financial liabilities of the Province and the New Brunswick Municipal Finance Corporation (NBMFC).

During 2007-2008, the Province issued bonds totalling \$900 million in the Canadian public market, \$62 million to the Canada Pension Plan Investment Board and \$120 million to the sinking fund. Uses of these funds included \$420 million for general Provincial purposes, \$357 million to refinance maturing Provincial debt and \$305 million for NBEFC to address NB Power's maturing and new financing

Division de la trésorerie

La Division de la trésorerie doit assurer le financement des besoins de trésorerie du gouvernement provincial, la gestion du fonds consolidé, la gestion de la dette sous forme de débiteures non amorties, la gestion des placements, l'administration des caisses de retraite, des fonds d'amortissement, des fonds en fiducie et du fonds à but spécial, l'analyse des politiques financières et la prestation de conseils en la matière, le financement des sociétés de la Couronne et des municipalités, et la promotion stratégique de la dette du Nouveau-Brunswick auprès des investisseurs. La division est la seule entité à fournir ces services au gouvernement et, à ce titre, est responsable de l'atteinte des objectifs du gouvernement en matière de gestion des risques, de coûts et de taux de rendement.

La division est organisée d'une manière qui correspond au système de freins et de contrepoids utilisé par les institutions financières du monde entier pour assurer la séparation entre le point de départ des transactions, le traitement des transactions et les fonctions de surveillance.

Direction des marchés financiers

La direction veille au financement à long terme du gouvernement et de ses organismes ainsi qu'à l'élaboration de plans d'emprunt pour le groupe de sociétés d'Énergie Nouveau-Brunswick (Énergie NB) et la Corporation financière de l'électricité du Nouveau-Brunswick (CFENB). Elle met en œuvre les plans du gouvernement provincial et de la Corporation de financement des municipalités du Nouveau-Brunswick (CFMNB) et gère leur passif financier.

En 2007-2008, le gouvernement provincial a émis des obligations d'une valeur totale de 900 millions de dollars sur le marché public canadien, de 62 millions de dollars à l'Office d'investissement du Régime de pensions du Canada et de 120 millions de dollars au fonds d'amortissement. De ces fonds, 420 millions de dollars ont été utilisés pour répondre aux besoins généraux de la province,

requirements. In addition, \$85 million of debt was issued on behalf of NBMFC to support municipal capital projects.

The branch also is responsible for operating NBEFC and NBMFC and acting as fiscal agent for NB Power. The branch performs an investor relations function, domestically and internationally, to assist in the distribution of Provincial debt.

The branch also provides trust fund administration services, including setting investment objectives and policies, providing risk management analysis and advice, analyzing pension plan and employee benefit liabilities, performing compliance duties, providing accounting advice and services and preparing trust fund financial statements.

Advice was provided to the Minister of Finance and the Board of Management on trustee issues for 19 funds under their management, with assets totalling \$14.9 billion. These include pension, sinking, special purpose and trust funds, each with unique investment objectives.

Banking and Cash Management Branch

The branch is responsible for management of the consolidated fund, sinking fund and other trust funds, banking arrangements and risk management.

Specific functions include preparing cash flow forecasts and arranging short-term borrowings on behalf of the Province and its agencies. The branch invests funds on behalf of the Province, its agencies

357 millions pour refinancer les obligations de la province arrivées à échéance et 305 millions pour refinancer, par l'entremise de la CFENB, les obligations arrivées à échéance d'Énergie NB et pour répondre à ses besoins de nouveaux emprunts. De plus, des obligations d'une valeur de 85 millions de dollars ont été émises au nom de la CFMNB pour appuyer les projets d'immobilisations des municipalités.

La direction veille également au bon fonctionnement de la CFENB et de la CFMNB en plus d'agir à titre d'agent financier pour Énergie NB. Elle s'occupe des relations avec les investisseurs, à l'échelle nationale et internationale, afin d'aider à répartir la dette provinciale.

La direction offre également des services d'administration de fonds en fiducie, dont l'établissement des objectifs et des politiques de placement, la fourniture d'analyses et de conseils en matière de gestion des risques, l'analyse du passif des régimes de retraite et des avantages sociaux des employés, l'exécution de fonctions de surveillance, la prestation de conseils et de services comptables, et la préparation d'états financiers.

Des conseils ont été fournis au ministre des Finances et au Conseil de gestion sur des questions relatives aux fiduciaires de 19 fonds en régie dont les actifs ont une valeur totale de 14,9 milliards de dollars. Il s'agit de caisses de retraite, de fonds d'amortissement, de fonds en fiducie et de fonds à but spécial, chacun ayant des objectifs de placement spécifiques.

Direction de la gestion bancaire et de la trésorerie

La direction veille à la gestion du fonds consolidé, du fonds d'amortissement et d'autres fonds en fiducie, ainsi que les ententes bancaires et la gestion des risques.

Ses fonctions spécifiques comprennent la préparation de prévisions de trésorerie et l'obtention d'emprunts à court terme pour le gouvernement et ses organismes. La direction fait également des

and trust funds, including short-term, bond and foreign exchange transactions. The branch also receives and deposits all Provincial revenues to ensure timely receipt and payment of monies to minimize short-term financing charges.

During the fiscal year, the branch handled 762 transactions totalling \$42.1 billion. Of this amount, short-term borrowing amounted to \$2 billion, foreign exchange transactions were \$116 million and short-term investments of \$40 billion were made. The branch completed documentation and the receipt of proceeds from \$1.167 billion in long-term borrowings.

With respect to risk management, the branch is responsible for preparing and implementing a broad range of debt, investment and operational policies and procedures.

In its compliance role, the branch is responsible for ensuring that debt and investment policies and procedures are established and followed. Having developed the division's strategic, operational and business continuity plans, the branch retains responsibility for their updating, which requires not only a clear understanding of corporate goals but also being current on trends in treasury management. As the division's operational risk manager, the branch is charged with the task of ensuring that the appropriate people and technologies are in place.

placements au nom du gouvernement, de ses organismes et de ses fonds en fiducie, notamment sur les marchés des obligations et des changes à court terme. De plus, elle reçoit et dépose toutes les recettes provinciales pour assurer la réception et le paiement en temps opportun des sommes afin de réduire au minimum les frais de financement à court terme.

Au cours de l'exercice, la direction a effectué 762 opérations d'une valeur totale de 42,1 milliards de dollars. De cette somme, les emprunts à court terme se sont chiffrés à 2 milliards, les opérations de change à 116 millions et les placements à court terme à 40 milliards. Après avoir préparé la documentation requise, la direction a reçu 1,167 milliard de dollars d'emprunts à long terme.

Pour ce qui est de la gestion des risques, la direction prépare et met en oeuvre une vaste gamme de politiques et de procédures en matière de dettes, de placements et de fonctionnement.

Dans son rôle de surveillance, la direction est chargée de veiller à ce que des politiques et des procédures en matière de dettes et de placements soient établies et respectées. Après avoir élaboré les plans stratégiques, opérationnels et de continuité des opérations de la division, la direction garde la responsabilité de leur mise à jour, ce qui exige non seulement une compréhension claire des objectifs de l'organisation, mais aussi une connaissance des tendances actuelles en matière de gestion de trésorerie. En tant que gestionnaire des risques opérationnels de la division, la direction est chargée de veiller à ce que les personnes et les technologies nécessaires soient en place.

Revenue and Taxation Division

The Revenue and Taxation Division provides policy advice, information and recommendations with respect to the analysis, design and implementation of the Province's tax policies. It assures fair, effective and efficient administration of tax and regulatory programs. It also offers policy advice and information in respect of federal-provincial-territorial tax policy relations.

The division also provides policy advice on the development, implementation and administration of New Brunswick's lottery and gaming policy.

Tax Policy Branch

The Tax Policy Branch researches and analyzes tax policy issues. It develops options, provides information, advice and recommendations, and implements legislative measures in support of the government's tax policy priorities. The policy work of the branch includes all areas of taxation: income tax (corporate and personal); consumption taxes (HST, gasoline and motive fuel tax, tobacco tax); property tax, and other taxes.

Responsibilities of the Tax Policy Branch include:

- analysis of social, economic and revenue impacts of the Province's tax system and tax policy options;

Division du revenu et de l'impôt

La Division du revenu et de l'impôt offre des conseils d'orientation stratégique et de l'information, et elle formule des recommandations au sujet de l'analyse, de l'élaboration et de la mise en place des politiques fiscales du gouvernement. De plus, elle assure une administration équitable, efficace et efficiente des programmes d'impôt et de réglementation. Elle offre également des conseils d'orientation stratégique et de l'information sur les relations fédérales-provinciales-territoriales en matière de politiques fiscales.

La division fournit aussi des conseils d'orientation stratégique sur l'élaboration, la mise en œuvre et l'administration de la politique provinciale sur les loteries et les jeux de hasard.

Direction de la politique de l'impôt

La Direction de la politique de l'impôt effectue des recherches et des analyses sur des questions ayant trait aux politiques fiscales. Elle élabore des options, elle offre des renseignements, des conseils et des recommandations, et elle met en œuvre des mesures législatives appuyant les priorités du gouvernement en matière de politiques fiscales. Le travail d'élaboration des politiques de la direction a trait à tous les aspects de l'imposition : impôt sur le revenu (des sociétés et des particuliers), taxes à la consommation (TVH, taxe sur l'essence et les carburants, taxe sur le tabac), impôt foncier et autres taxes.

Les responsabilités de la Direction de la politique de l'impôt sont les suivantes :

- analyse des incidences sociales et économiques du système d'imposition provincial et des options en matière de politiques fiscales et de leurs répercussions sur les recettes;

- design and formulation of tax measures, benefits and credits;
- development and implementation of tax legislation and regulations;
- development of tax studies and discussion papers;
- development of tax models in support of tax research;
- development of tax policy options and proposals for the annual budget and, subsequently, the drafting of the tax measures section of the budget document;
- provision of policy advice and information in respect of tax policy relations with the Government of Canada and other provincial governments;
- negotiation of tax co-operation, collection and administration agreements plus the ongoing maintenance of those agreements with the federal government;
- negotiation and liaison with the federal government regarding tax policy matters, including HST, tobacco tax, personal income tax and corporate income tax;
- provision of information to the general public and the private sector in the interest of providing a better understanding of tax policy measures and the tax system in general, and
- monitoring of tax developments in other jurisdictions.

In July 2007, government announced that the Home Energy Assistance program, which provided financial assistance to low-income families, was to be renewed. The Home Energy Assistance program provided a one-time payment of \$100 to qualifying applicants

- conception et formulation de mesures et d'avantages fiscaux ainsi que de crédits d'impôt;
- élaboration et mise en oeuvre de lois et de règlements fiscaux;
- réalisation d'études et de documents de travail sur la fiscalité;
- élaboration de modèles d'imposition à l'appui des recherches dans ce domaine;
- élaboration d'options en matière de politiques fiscales et de propositions pour le budget annuel, puis rédaction de la section du document budgétaire portant sur les mesures fiscales;
- prestation de conseils d'orientation stratégique et d'information sur les relations avec le gouvernement du Canada et les gouvernements des autres provinces en matière de politiques fiscales;
- négociation d'ententes de collaboration, de perception et d'administration fiscales, et maintien de ces ententes avec le gouvernement fédéral;
- négociation et liaison avec le gouvernement fédéral concernant des questions de politiques fiscales, y compris en ce qui a trait à la TVH, à la taxe sur le tabac, à l'impôt sur le revenu des particuliers et à l'impôt sur le revenu des sociétés;
- prestation de renseignements au grand public et au secteur privé afin d'assurer une meilleure compréhension des mesures relatives aux politiques fiscales et du système d'imposition en général;
- suivi de la structure fiscale des autres provinces.

En juillet 2007, le gouvernement a annoncé que le Programme d'aide pour l'énergie domestique, qui offre une aide financière aux familles à faible revenu, devait être renouvelé. Ce programme, qui a pris fin le 30 juin 2007, offre un paiement unique de

(residents of New Brunswick with total 2005 family income of less than \$25,000). This program ended June 30, 2007. The program was renewed for one more year and the income threshold increased to include families that had incomes up to \$28,000 in 2006.

In July 2007, government also announced a High Energy Use Tax Rebate to paper mills over the next two years for additional electricity costs resulting from the power rate increase approved by the New Brunswick Energy and Utilities Board for the period April 1, 2007, to March 31, 2008, and to offset financial and market pressures. This assistance is provided through a rebate against provincial property taxes.

On Oct. 18, 2007, the Department of Finance hosted a forum entitled *The Role of Taxes in Transforming the Economy*. Renowned economists Dr. Jack Mintz and Dr. Brendan Walsh were presenters at this forum. The forum highlighted the positive benefits that can be achieved from simplifying income taxes and reducing the tax burden on workers and corporations in promoting investment and growth. Following this, the department undertook a formal review of the entire tax system: personal income tax, corporate income tax, property taxes for individuals and businesses, consumption taxes, and other taxes. The tax review had the following two primary objectives: (1) to ensure that New Brunswickers can keep more of their income, and (2) to make the province more attractive to investment, job creation and economic growth. The branch helped develop the tax options in a discussion paper for tabling in the Legislature Assembly. A Select Committee of the Legislature will be appointed to conduct consultations with stakeholders over the summer of 2008. This committee will report back in the fall of 2008 with recommendations for the government to consider.

The Film Tax Credit program was extended to Dec. 31, 2008. Amendments were made to the *New Brunswick Income Tax Act* and received Royal assent on Dec. 20, 2007.

100 dollars aux personnes admissibles (résidents du Nouveau-Brunswick dont le revenu familial total pour 2005 était inférieur à 25 000 dollars). Il a été renouvelé pendant une autre année et élargi aux familles ayant gagné jusqu'à 28 000 dollars en 2006.

En juillet 2007, le gouvernement a également annoncé qu'il offrait aux usines de papier un programme de remboursement des coûts d'électricité additionnels, engendrés par la hausse des tarifs d'électricité approuvée par la Commission de l'énergie et des services publics pour la période du 1^{er} avril 2007 au 31 mars 2008. Destinée également à compenser les pressions financières et commerciales, cette aide est offerte sous forme de remboursement des impôts fonciers provinciaux.

Le 18 octobre 2007, le ministère des Finances a tenu un forum, intitulé *Rôle de l'impôt dans la transformation de l'économie*, auquel ont participé deux économistes de renom : Jack Mintz et Brendan Walsh. Le forum a fait ressortir les avantages à tirer de la simplification de l'impôt sur le revenu et de la réduction du fardeau fiscal des travailleurs et des sociétés pour favoriser l'investissement et la croissance. À la suite de ce forum, le ministère a entrepris un examen formel du régime fiscal dans son ensemble : impôt sur le revenu des particuliers, impôt sur le revenu des corporations, impôt foncier pour les particuliers et les entreprises, taxes à la consommation et autres taxes. Cet examen avait les deux grands objectifs suivants : (1) assurer que les Néo-Brunswickois puissent garder une plus grande part de leurs revenus et (2) rendre la province plus attirante pour l'investissement, la création d'emplois et la croissance économique. La direction a aidé à formuler des options fiscales dans un document de travail déposé à l'Assemblée législative. Un comité spécial de l'Assemblée législative sera formé au cours de l'été 2008 et présentera son rapport ainsi que ses recommandations au gouvernement à l'automne 2008.

Le programme de crédit d'impôt pour production cinématographique a été prolongé jusqu'au 31 décembre 2008. Des modifications ont été apportées à la *Loi de l'impôt sur le revenu du Nouveau-Brunswick* et ont reçu la sanction royale le 20 décembre 2007.

In December 2007, the government announced the enhancement and extension of the Labour-Sponsored Venture Capital tax credit program. Regulations were approved to extend the LSVC tax credit to include the 2008 taxation year. In addition, amendments to the *New Brunswick Income Tax Act* were developed to allow for the direct purchase of LSVC funds by an individual's RRSP. The amendments also allow investors, after an eight-year hold period, to re-invest in Labour-Sponsored Venture Capital funds from their RRSPs and qualify for the LSVC tax credit –to roll over their investments without cashing their RRSP. These changes became effective Jan. 1, 2008.

The *Harmonized Sales Tax Act* was amended to reduce the provincial vehicle tax rate (PVT) on the private sales of vehicles, boats and aircrafts. The PVT was reduced from 14 per cent to 13 per cent, retroactive to Jan. 1, 2008. This was consistent with the federal reduction in the GST from six per cent to five per cent, beginning January 1, 2008. The provincial HST rate reduction to 13 per cent also became effective Jan. 1, 2008.

First Nations/Gaming Policy Branch

The First Nations/Gaming Policy Branch researches and undertakes analysis of gaming policy issues and First Nations initiatives. It develops options, provides information, advice and recommendations, and implements legislative measures in support of the government's gaming and First Nations policy priorities.

Responsibilities of the First Nations/Gaming Policy Branch include:

- development and implementation of New Brunswick's policies with respect to lotteries, gaming and harness racing;

En décembre 2007, le gouvernement a annoncé l'amélioration et l'extension du programme de crédit d'impôt pour capital de risque de travailleurs. Les règlements ont été modifiés afin d'étendre le crédit d'impôt à l'année d'imposition 2008. De plus, des modifications ont été apportées à la *Loi de l'impôt sur le revenu du Nouveau-Brunswick* afin de permettre l'achat direct de fonds de capital de risque de travailleurs à partir du REER d'une personne. Ces modifications permettent également aux investisseurs, après la période de détention de huit ans, de réinvestir dans des fonds de capital de risque de travailleurs à partir de leur REER et d'être admissibles au crédit d'impôt pour capital de risque de travailleurs – en vue de reconduire leurs placements sans encaisser leur REER. Ces modifications sont entrées en vigueur le 1^{er} janvier 2008.

La *Loi sur la taxe de vente harmonisée* a été modifiée afin de réduire le taux de taxe provinciale sur la vente privée de véhicules, de bateaux et d'aéronefs. Le taux est ainsi passé de 14 % à 13 %, et ce, rétroactivement au 1^{er} janvier 2008. Cette mesure fait suite à la réduction par le gouvernement fédéral de la TPS, qui est passée de 6 % à 5 % le 1^{er} janvier 2008. La réduction à 13 % du taux de la TVH de la province est également entrée en vigueur le 1^{er} janvier 2008.

Direction des Premières nations/politiques sur le jeu

La Direction des Premières nations/politiques sur le jeu effectue des recherches et des analyses sur des questions ayant trait aux politiques sur le jeu et les initiatives concernant les Premières nations. Elle élabore des options, elle offre des renseignements, des conseils et des recommandations, et elle met en œuvre des mesures législatives appuyant les priorités du gouvernement en matière de politiques sur le jeu et les Premières nations.

Les responsabilités de la Direction des Premières nations/politiques sur le jeu sont les suivantes :

- élaboration et mise en œuvre des politiques du Nouveau-Brunswick en matière de loteries, de jeux de hasard et de courses attelées;

- development and implementation of gaming legislation and regulations;
- provision of policy advice, information and liaison with First Nations with respect to revenue-sharing agreements, and
- provision of secretariat services to the Lotteries Commission of New Brunswick.

In 2007-2008, the branch was tasked to develop a new strategic and responsible approach to gaming in the province. As a result, research and analysis were undertaken to develop options for government's consideration for a new proposed gaming policy.

On Nov. 8, 2007, the government released the new responsible gaming policy entitled *Responsible Management, Responsible Play in a Responsible Environment*. This new policy brought transformational changes to gaming in New Brunswick including:

- the reform of the video lottery program;
- the development and incorporation of new responsible gaming initiatives into all aspects of gaming in New Brunswick, which include the enhanced responsible gaming initiatives and doubling the government funding to \$1.5 million for responsible gaming programs. For 2008-2009, Addiction and Mental Health Services at the Department of Health will receive an additional \$250,000 over and above current funding of \$757,000. In addition, the Lotteries Commission will invest \$500,000 in new funding for public education, awareness and research initiatives;

- élaboration et mise en œuvre des lois et des règlements en matière de jeux de hasard;
- conseils d'orientation stratégique, information et liaison avec les Premières nations concernant les ententes de partage des recettes;
- prestation de services de secrétariat à la Commission des loteries du Nouveau-Brunswick.

En 2007-2008, la direction a eu pour tâche d'élaborer une nouvelle approche stratégique et responsable en matière de jeu dans la province. Des recherches et des analyses ont donc été réalisées afin de soumettre à l'étude du gouvernement des options en vue de l'élaboration d'une nouvelle stratégie en matière de jeu.

La nouvelle politique de jeu responsable intitulée *Gestion responsable du jeu, et jeu responsable dans un environnement responsable* a été dévoilée le 8 novembre 2007. Cette nouvelle politique est venue transformer le jeu au Nouveau-Brunswick par suite des changements suivants :

- la révision du programme de loterie vidéo,
- l'élaboration et l'incorporation de nouvelles initiatives en matière de jeu responsable dans tous les aspects du jeu au Nouveau-Brunswick, notamment l'amélioration des initiatives en matière de jeu responsable et le doublement à 1,5 million de dollars du financement des programmes de jeu responsable. Pour 2008-2009, les Services de traitement des dépendances et de santé mentale, au ministère de la Santé, recevront 250 000 dollars en sus de leur financement actuel de 757 000 dollars. De plus, la Commission des loteries investira une nouvelle somme de 500 000 dollars dans des initiatives de sensibilisation du public et de recherche;

- the strengthening of the regulatory framework for charitable gaming in order to make policies governing the charitable gaming sector more effective, which includes the launch of a program for the licensing of charitable Texas Hold 'em tournaments, and surveying and seeking feedback from charitable licensees in order to make program improvements, and
- the authorization of one destination casino in New Brunswick.

On Nov. 8, 2007, the Lotteries Commission of New Brunswick issued a Request for Proposals (RFP) for a private third party to design, build, equip, finance and operate a destination casino complex. No provincial funding would be provided for this initiative. The objective of the initiative was to procure a high quality casino complex anchored by a destination casino and complemented by ancillary facilities that would provide a range of development, entertainment and/or hospitality opportunities in and around the proposed location, which was to be selected by the bidders.

On March 11, 2008, four proponents submitted bids in response to the RFP. Five evaluation teams, comprised of process and financial consultants from KPMG LLP, industry experts HLT Advisory Inc. and government officials, carried out the evaluation of the proposals. Evaluations considered completeness of the bids, the proponent's experience and technical expertise, its financial capacity, the business case presented in its submission, and the merits of the economic benefits generated by the casino complex, including the ancillary facilities. KPMG LLP acted as the fairness monitor throughout the entire process.

Targeted completion of the RFP process and finalization of a Service Provider Agreement was July 14, 2008.

- le renforcement du cadre réglementaire du jeu caritatif afin d'améliorer l'efficacité des politiques qui régissent le secteur des jeux de bienfaisance, notamment par le lancement d'un programme visant l'obtention d'une licence pour les tournois caritatifs de Texas Hold 'em et la consultation des détenteurs de licences de jeux caritatifs afin d'apporter des améliorations au programme,
- l'autorisation d'une destination casino au Nouveau-Brunswick.

Le 8 novembre 2007, la Commission des loteries du Nouveau-Brunswick lançait une demande de propositions pour la conception, la construction, l'équipement, le financement et l'exploitation, par une tierce partie du secteur public, d'un complexe de destination casino. Aucuns fonds provinciaux ne seront déboursés pour cette initiative qui a pour but de procurer un complexe de destination casino de haute qualité, doté d'installations auxiliaires offrant une grande diversité de possibilités de développement, de divertissement et d'accueil à l'intérieur et autour de l'endroit proposé, qui devait être choisi par les soumissionnaires.

Le 11 mars 2008, quatre promoteurs ont présenté des soumissions en réponse à la demande de propositions. Les soumissions ont été évaluées par cinq équipes composées de conseillers en processus et de conseillers financiers de KPMG LLP, de spécialistes de l'industrie de HLT Advisory Inc. et de fonctionnaires désignés. Les évaluations ont tenu compte de l'exhaustivité des soumissions, de l'expérience et de l'expertise technique des promoteurs, de leur capacité financière et de leur dossier commercial, ainsi que du bien-fondé des retombées économiques générées par le complexe, y compris les installations auxiliaires. KPMG LLP a agi comme surveillant de l'équité tout au long du processus.

La date d'achèvement prévue pour le processus de demande de propositions et la conclusion d'une entente avec le fournisseur de services était le 14 juillet 2008.

The responsible gaming policy also indicated that the government was committed to engaging and involving New Brunswick's First Nations in the Province's new responsible approach to gaming through the bilateral process.

The two stand-alone gaming agreements with Elsipogtog and Eel River Bar First Nations were renewed in 2007-2008. Elsipogtog's previous agreement expired on June 30, 2007, and was renewed effective July 1, 2007. Eel River Bar's agreement expired on Nov. 23, 2007, and was renewed effective Nov. 24, 2007. Each agreement carries a two-year term (expiring June 30 and Nov. 23, 2009, respectively). Under these agreements, the Province shares 95% of the net revenue from VLTs located on reserve with the First Nation. In the case of Eel River Bar, revenue from break-open tickets sold on reserve is also shared.

In September 2007, government made the decision to lift the moratorium on the signing of new tax-sharing agreements with First Nations. On Sept. 26, 2007, the Minister of Finance sent a letter to the eight First Nations without tax-sharing agreements (Bouctouche, Eel River Bar, Eel Ground, Elsipogtog, Indian Island, Metepenagiag, Pabineau and Tobique), informing them that the moratorium had been lifted and offering them the opportunity to enter into a tax-sharing agreement, should they so desire. The first agreement was signed with Bouctouche First Nation on April 25, 2008, and is effective retroactively to July 1, 2007. Under the agreements, the Province shares 95% of provincial gasoline, motive fuel and tobacco taxes (as well as the provincial portion of the HST) from non-native sales on reserve.

Revenue Administration Branch

The Revenue Administration Branch administers assigned revenue and taxation programs associated primarily with real property and consumption taxes. In addition, the branch administers several

La politique de jeu responsable prévoit également que le gouvernement doit faire participer les Premières Nations du Nouveau-Brunswick à la nouvelle approche du gouvernement provincial visant des pratiques de jeu responsables grâce au processus bilatéral.

Les deux ententes distinctes conclues en matière de jeu avec les Premières nations d'Elsipogtog et d'Eel River Bar ont été renouvelées en 2007-2008. L'entente précédente d'Elsipogtog avait expiré le 30 juin 2007 et a été renouvelée le 1^{er} juillet 2007. Celle d'Eel River Bar a expiré le 23 novembre 2007 et a été renouvelé le 24 novembre 2007. Chaque entente est d'une durée de deux ans (expirant le 30 juin et le 23 novembre 2009, respectivement). En vertu de ces ententes, le gouvernement provincial partage avec les Premières nations 95 % des recettes nettes provenant des TLV situés dans les réserves. Dans le cas d'Eel River Bar, les recettes issues de la vente de billets à languette dans la réserve sont également partagées.

En septembre 2007, le gouvernement a décidé de lever le moratoire sur la signature de nouvelles ententes de partage fiscal avec les Premières nations. Le 26 septembre 2007, le ministre des Finances a écrit aux huit Premières nations qui n'avaient pas d'ententes de partage fiscal (Bouctouche, Eel River Bar, Eel Ground, Elsipogtog, Indian Island, Metepenagiag, Pabineau et Tobique), afin de les informer que le moratoire était levé et de leur offrir la possibilité de conclure une entente de partage fiscal, si elles le souhaitaient. La première entente a été signée avec la Première nation de Bouctouche le 25 avril 2008 et elle prend effet rétroactivement au 1^{er} juillet 2007. En vertu de ces ententes, le gouvernement partage 95 % des taxes provinciales sur l'essence, les carburants moteurs et le tabac (de même que la portion provinciale de la TPS) issues des ventes faites à des non-autochtones dans les réserves.

Direction de l'administration du revenu

La Direction de l'administration du revenu administre les programmes ayant trait aux recettes et à l'imposition associés principalement à l'impôt foncier et aux taxes à la consommation. De plus, la

refund/credit programs for New Brunswick income tax and collects taxes and royalties imposed under several natural resource statutes.

The branch is headed by the provincial tax commissioner and consists of three operational sections: Tax Program Administration, Audit and Investigation Services and Account Management.

The branch is also responsible for liaison with the Canada Revenue Agency (CRA) in the administration of various taxation programs involving the Harmonized Sales Tax and the New Brunswick income tax. These programs are governed by formal agreements and memoranda of understanding that make the CRA accountable for all administrative and operational results, which are reported to the Province.

These agreements also provide for the sharing of information between both levels of government to enable more effective administration of respective programs while, at the same time, ensuring that the confidentiality of taxpayers' information is protected in accordance with federal and provincial legislation.

New Brunswick and the other provinces and territories participate with the CRA on several national working committees such as the National Underground Economy Working Group, the Fuel Tax Council and the Tobacco Steering Committee. These committees have been formed to enhance tax administration practices in Canada and promote voluntary compliance with tax laws.

Tax Program Administration

The Tax Program Administration section is responsible for certain administrative aspects of the programs assigned to the branch. It also provides other general administrative services to the division.

direction administre plusieurs programmes de remboursement ou de crédit d'impôt sur le revenu du Nouveau-Brunswick et perçoit les taxes et les redevances imposées en vertu de plusieurs lois sur les ressources naturelles.

Elle est dirigée par le commissaire de l'impôt provincial et comprend trois sections : Administration des programmes d'impôt, Services de vérification et d'enquête et Gestion des comptes.

La direction assure également la liaison avec l'Agence du revenu du Canada (ARC) dans l'administration de divers programmes d'imposition ayant trait à la taxe de vente harmonisée (TVH) et à l'impôt sur le revenu du Nouveau-Brunswick. Ces programmes sont régis par des ententes officielles et par des protocoles d'entente selon lesquels l'ARC est responsable de tous les résultats administratifs et opérationnels qui sont déclarés à la province.

Ces ententes prévoient également l'échange de renseignements entre les deux ordres de gouvernement afin de favoriser une administration plus efficace des programmes respectifs tout en veillant à assurer la confidentialité des renseignements sur les contribuables conformément à la législation fédérale et provinciale.

Le Nouveau-Brunswick et les autres provinces et territoires siègent avec l'ARC à plusieurs comités de travail nationaux comme le groupe de travail national portant sur l'économie souterraine, le Conseil national de la taxe sur le carburant et le comité directeur pour le tabac. Ces comités ont été formés pour améliorer les pratiques d'administration des programmes d'impôt au Canada et pour promouvoir la conformité volontaire aux lois fiscales.

Administration des programmes d'impôt

L'Unité de l'administration des programmes d'impôt s'occupe de certains aspects administratifs des programmes attribués à la direction. Elle offre aussi d'autres services d'administration générale à la division.

Responsibilities include:

- development and ongoing review of licence and refund application forms, tax benefit and rebate forms, tax guides, bulletins and notices, including the provision of tax information on the department's Web site;
- development and ongoing review of administrative policies and procedures;
- provision of information to the public, expert advice and consultation;
- provision of ongoing training and assistance to collection agents relative to motor vehicle taxation;
- provision of registration and licensing services for taxation programs;
- assistance with the development of the Revenue and Taxation Division's legislative proposals;
- assistance with the analysis and review of formal objections to tax assessments, and co-ordination of the appeals process, which includes making presentations at hearings on behalf of the department;
- interpretations of tax legislation relative to native issues and development and implementation of processes for delivering Section 87 exemptions under the federal *Indian Act*;
- provision of call centre services for the division, for the receipt and distribution of telephone inquiries, and
- participation in federal-provincial collaborative tax administration initiatives.

Les responsabilités de cette unité sont les suivantes :

- élaboration et examen continu des formulaires de demande de permis et de remboursement, des formulaires pour obtenir les avantages fiscaux et les remboursements, des guides d'impôt, des bulletins et des avis, y compris l'affichage de renseignements fiscaux sur le site Web du ministère;
- élaboration de directives et de méthodes administratives, et examen continu de celles-ci;
- fourniture d'information au public, de conseils d'expert et de consultations;
- fourniture d'une formation et d'une aide continues aux agents de recouvrement relativement à la taxation des véhicules à moteur;
- prestation de services d'enregistrement et de délivrance de permis et de licences relativement aux programmes d'impôt;
- aide à l'élaboration des propositions législatives de la Division du revenu et de l'impôt;
- aide à l'analyse et à l'examen des oppositions officielles aux avis de cotisation et coordination de la procédure d'appel, y compris la présentation des arguments du ministère à l'audition de l'appel;
- interprétation des lois fiscales relatives aux questions autochtones et élaboration et mise en œuvre de processus pour accorder des exemptions en vertu de l'article 87 de la *Loi sur les Indiens* fédérale;
- prestation de services de centre d'appels pour la division, consistant à recevoir et à acheminer les demandes de renseignements téléphoniques;
- participation aux initiatives conjointes des gouvernements fédéral et provincial en matière d'administration de l'impôt.

Administrative accomplishments of the section during the 2007-2008 fiscal year included:

- research and preparation of responses to eight notices of objection, and co-ordination of one Court of Queen's Bench tax appeal;
- assistance with the administration of the Home Energy Assistance program;
- assistance with the administration of the \$2,000 benefit for first-time university students;
- assistance with the administration of the New Brunswick Tuition Rebate;
- assistance with the preparation of a proposal for amending the *Gasoline and Motive Fuel Tax Act* and general regulations in order to improve the administration of the fuel exemption program, and implementation of changes that included the replacement of the two-year fuel exemption card with a one-year purchaser's permit as the sole means of identifying qualified consumers of exempt motive fuel; the consolidation of the annual reporting requirement within the permit renewal process and the adoption of new qualifying criteria for farmers that is consistent with agricultural producers' legislation enacted by the Department of Agriculture and Aquaculture. As a result of these changes, a comprehensive communications campaign was conducted whereby approximately 4,000 registered consumers were contacted in advance of the new requirements, and again at the time that the changes took effect;

Parmi les réalisations administratives de l'unité au cours de l'exercice 2007-2008, notons les suivantes :

- recherche relative à huit avis d'opposition et préparation des réponses, et coordination d'un appel de l'impôt auprès de la Cour du Banc de la Reine;
- aide à l'administration du Programme d'aide pour l'énergie domestique;
- aide à l'administration de la prestation de 2 000 dollars à l'intention des étudiants de première année universitaire;
- aide à l'administration du rabais sur les droits de scolarité au Nouveau-Brunswick;
- aide à la préparation d'une proposition pour la modification de la *Loi de la taxe sur l'essence et les carburants* et des règlements généraux en vue d'améliorer l'administration du programme d'exemption de la taxe sur les carburants, et à la mise en œuvre des modifications qui comprenaient: le remplacement de la carte d'exemption de la taxe sur les carburants de deux ans par un permis d'acheteur d'un an comme seul moyen d'identifier les consommateurs admissibles à l'exemption de la taxe sur les carburants; la consolidation de l'exigence concernant les rapports annuels dans le processus de renouvellement des permis; et l'adoption de nouveaux critères d'admissibilité pour les agriculteurs afin de les uniformiser avec les mesures législatives adoptées par le ministère de l'Agriculture et de l'Aquaculture pour les producteurs agricoles. Par suite de ces changements, une campagne de communications exhaustive a été menée au cours de laquelle on a communiqué avec environ 4 000 consommateurs inscrits afin de les informer à l'avance des nouvelles exigences, puis à nouveau au moment où les changements sont entrés en vigueur;

- representing New Brunswick on governance committees under the International Fuel Tax Agreement (IFTA) and assuming the role as Canadian jurisdictional representative on the IFTA Inc. Board of Trustees;
- representing New Brunswick on the federal-provincial-industry Fuel Tax Council and the federal-provincial-territorial Tobacco Steering Committee, the mandates of which are to simplify and standardize the administration and collection of fuel and tobacco tax revenues across the country;
- ongoing development and implementation of an electronic reference system to provide division staff with comprehensive online information on all administrative aspects of assigned programs, including database and desktop procedures, tax interpretations and historical data;
- ongoing research and development of new content and updates within the electronic system in the following areas:
 - the *Gasoline and Motive Fuel Tax Act* policies and interpretations manual;
 - the *Tobacco Tax Act* policies and interpretations manual;
 - the *Revenue Administration Act* policies and interpretations manual;
 - the First Nations policies and interpretations manual;
 - the desktop administrative procedures for all tax programs, including the revenue collection processes relating to minerals, oil and natural gas, the administrative procedures for the New Brunswick Tuition Rebate and the tax

- représentation du Nouveau-Brunswick au sein des comités de gouvernance établis en application de l'Entente internationale concernant la taxe sur les carburants (l'EITC); et acceptation du rôle de représentant territorial canadien au sein du conseil de fiduciaires de l'EITC Inc.
- représentation du Nouveau-Brunswick au sein du conseil fédéral-provincial-sectoriel de la taxe sur le carburant et du comité directeur fédéral-provincial-territorial sur le tabac, qui ont pour mandat de simplifier et d'uniformiser, à l'échelle du pays, l'administration et la perception des recettes provenant des taxes sur les carburants et le tabac;
- développement et mise en application constants d'un nouveau système de référence électronique pour fournir au personnel de la division des renseignements complets en ligne concernant tous les aspects administratifs des programmes assignés, y compris la procédure de base de données, les méthodes informatiques, les interprétations fiscales et les données historiques;
- de façon courante, recherche et développement d'un nouveau contenu et de mises à jour du système électronique dans les domaines suivants :
 - politiques et manuel d'interprétation de la *Loi de la taxe sur l'essence et les carburants*;
 - politiques et manuel d'interprétation de la *Loi de la taxe sur le tabac*;
 - politiques et manuel d'interprétation de la *Loi sur l'administration du revenu*;
 - politiques et manuel d'interprétation concernant les Premières nations;
 - méthodes informatiques applicables à l'ensemble des programmes fiscaux, dont les processus de recouvrement des recettes ayant trait aux minéraux, au pétrole et au gaz naturel, les méthodes administratives applicables au rembour-

reduction equivalent rebate for diesel-powered vehicles;

- responding to 127,338 public inquiries on taxation issues, tax benefit and rebate programs and regulatory matters, and
- administration of a licensing program covering 1,085 registrants under IFTA, 47 gasoline and motive fuel wholesalers and 753 retailers, 35 tobacco wholesale vendors, 1,553 tobacco retail vendors, and 3,307 purchaser's permit holders.

Audit and Investigation Services

A key component of maximizing voluntary compliance is an effective audit and investigation program targeted at areas of revenue at risk. The section is committed to ensuring that a level playing field exists for all taxpayers and for allocating its resources to ensure maximum compliance with the assigned laws.

Audit and Investigation Services is responsible for:

- delivering comprehensive audit and investigation programs relative to:
 - the *Gasoline and Motive Fuel Tax Act*;
 - the *Tobacco Tax Act*;
 - the *Metallic Minerals Tax Act*, and royalty audits under the *Oil and Natural Gas Act*, the *Mining Act* and the *Quarriable Substances Act*;

sement des droits de scolarité au Nouveau-Brunswick et au remboursement équivalent à la réduction d'impôt applicable aux véhicules au diesel;

- traitement de 127 338 demandes de renseignements du public sur des questions de fiscalité, sur les programmes d'avantages fiscaux et de remboursements et sur la réglementation;
- administration d'un programme de délivrance de permis et de licences applicable à 1 085 inscrits en vertu de l'Entente internationale concernant la taxe sur les carburants, à 47 grossistes et à 753 détaillants d'essence et de carburants, à 35 grossistes et à 1 553 détaillants de tabac, et à 3 307 titulaires de permis d'acheteur.

Services de vérification et d'enquête

Un programme de vérification et d'enquête efficace ciblant les domaines à risque en matière de recettes représente un élément essentiel pour maximiser l'observation volontaire. Les Services de vérification et d'enquête sont résolus à veiller au traitement équitable de tous les contribuables et à allouer les ressources de façon à garantir une conformité maximale aux lois pertinentes.

Les Services de vérification et d'enquête ont les responsabilités suivantes :

- dispenser des programmes généraux de vérification et d'enquête concernant :
 - la *Loi de la taxe sur l'essence et les carburants*;
 - la *Loi de la taxe sur le tabac*;
 - la *Loi de la taxe sur les minéraux métalliques* et les vérifications des redevances prévues par la *Loi sur le pétrole et le gaz naturel*, la *Loi sur les mines* et la *Loi sur l'exploitation des carrières*;

- New Brunswick-based interjurisdictional carriers as a member jurisdiction of the International Fuel Tax Agreement, and
 - registration fees on New Brunswick-based interjurisdictional carriers as a member of the International Registration Plan on behalf of the Department of Public Safety;
- reviewing allocations of income by corporations under income tax and large corporation capital tax legislation;
 - performing audits on lottery licence holders under the Lotteries Commission terms and conditions, in conjunction with the Department of Public Safety;
 - conducting audits of certain rebates allowable under the *Harmonized Sales Tax Act* (HST), which pertain to the 8% provincial component of HST relating to research and development expenditures of universities and segregated funds;
 - providing guidance and feedback in drafting and implementing legislation, conducting special projects and providing support to the appeal process;
 - strategically working, as part of a national initiative, to reduce the number of individuals and businesses operating in the underground economy, and
 - providing an internal audit function to ensure effective delivery of several of the refund and rebate programs administered by the branch.
- à titre de gouvernement membre de l'Entente internationale concernant la taxe sur les carburants, les transporteurs intergouvernementaux concernés basés au Nouveau-Brunswick;
 - à titre de membre du Plan international d'immatriculation et au nom du ministère de la Sécurité publique, les droits d'immatriculation exigés des transporteurs intergouvernementaux concernés basés au Nouveau-Brunswick;
- examiner la répartition du revenu des sociétés en vertu des dispositions législatives concernant l'impôt sur le revenu et l'impôt sur le capital des grandes sociétés;
 - réaliser des vérifications de titulaires d'une licence de loterie en vertu des modalités de la Commission des loteries, et ce, en collaboration avec le ministère de la Sécurité publique;
 - effectuer la vérification de certaines remises accordées en vertu de la *Loi sur la taxe de vente harmonisée* (TVH), remises qui sont liées à la portion provinciale de 8 % de la TVH applicable aux dépenses de recherche et de développement des universités et aux fonds distincts;
 - offrir des conseils et des commentaires en vue de la rédaction et de la mise en œuvre des lois, réaliser des projets spéciaux et offrir un soutien relatif au processus d'appel;
 - participer de façon stratégique à une mesure nationale visant à réduire le nombre de personnes et d'entreprises œuvrant au sein de l'économie souterraine;
 - fournir une fonction de vérification interne pour assurer la prestation efficace de plusieurs des programmes de remboursement et de remises administrés par la direction.

Enhancement of voluntary compliance represents a significant element in the branch's core responsibility of collecting taxes. It is believed that attitudes towards compliance with tax laws may be positively influenced at earlier stages with effective educational programs.

The emphasis is on risk-based account selection to encourage taxpayer compliance, provide education, and ensure geographic and industry coverage.

Audit and Investigation Services continued to focus on areas with identified risk factors as well as a number of cases selected at random. This is designed to support the voluntary nature of the tax collection system by:

- giving reassurance to compliant taxpayers/collectors that all who have an obligation will pay their fair share and will be treated consistently, and
- identifying taxpayers or collectors who are not paying or collecting tax, recouping the revenue lost and applying the applicable penalties.

For the fiscal year ended March 31, 2008, 507 gasoline and motive fuel audits and investigations were completed under the *Gasoline and Motive Fuel Tax Act*. This included 11 audits on wholesalers, 38 audits on retailers, 86 audits on farmers, 40 audits on wood producers, 18 audits on fishers, eight audits on manufacturers, four audits on forest workers, four audits on silviculturists and one audit of a mining and quarrying operation. Other activities included 70 investigations, 125 inspections, eight objections and appeal reviews for which assistance was provided and 94 refund reviews. In addition, 297 warnings or fines were issued.

Le renforcement de l'observation volontaire des lois est un élément important de la responsabilité fondamentale de la direction, qui consiste à percevoir les taxes. Les Services de vérification et d'enquête sont d'avis qu'il est possible d'influencer positivement les attitudes à l'égard de l'observation des lois fiscales en offrant, dès le départ, des programmes éducatifs efficaces.

L'accent est mis sur la sélection des comptes en fonction du risque, afin de favoriser l'observation fiscale, de sensibiliser les contribuables et d'étendre la vérification aux différentes régions et aux divers secteurs d'activité.

Les Services de vérification et d'enquête ont continué de porter principalement sur les domaines pour lesquels des facteurs de risque ont été établis, ainsi que sur un certain nombre de cas sélectionnés au hasard. Ces activités visent à appuyer la nature volontaire du système de perception des taxes :

- en assurant aux contribuables et aux percepteurs de taxes qui sont respectueux des règles que tous verseront leurs justes parts et seront traités de la même façon;
- en détectant les cas de non-versement ou de non-perception des taxes, en récupérant les recettes non perçues et en imposant les pénalités applicables.

Au cours de l'exercice terminé le 31 mars 2008, 507 vérifications et enquêtes ont été réalisées en vertu de la *Loi de la taxe sur l'essence et les carburants*. Onze vérifications ont porté sur des grossistes, 38 sur des détaillants, 86 sur des agriculteurs, 40 sur des producteurs de bois, 18 sur des pêcheurs, huit sur des fabricants, quatre sur des travailleurs forestiers, quatre sur des sylviculteurs et une sur une exploitation de mines et de carrières. Parmi d'autres activités, mentionnons 70 enquêtes, 125 inspections, huit oppositions aux avis de cotisation et appels et 94 examens de remboursements. De plus, 297 avertissements ou billets de contravention ont été émis.

During the 2007-2008 fiscal year, staff members continued to be involved on working committees under the National Fuel Tax Council with a goal of simplifying and standardizing the administration of fuel taxes across Canada. In addition, they played an active role in the Federation of Tax Administrators, Fuel Tax Section, Northeast Region, dealing with fuel tax issues impacting the northeast United States and the bordering Canadian provinces. Also, Audit and Investigation Services played an active role on the Canada/USA Fuel Movement Task Force.

In addition, 40 audits were completed under the IFTA program: six high-distance audits, 26 medium-distance audits and eight low-distance audits. As well, 14 investigations, 49 educational visits, 20 delinquency clearances and three inspections were conducted. Audit and Investigation Services continued to have an active role in the administration of the International Fuel Tax Agreement. This activity included representing the province at the annual IFTA business meeting, representing the province at the annual IFTA Audit and International Registration Plan workshop and representing Canada on the IFTA Dispute Resolution Committee.

Under the International Registration Plan (IRP), the section performed 48 audits and investigations. Also, Audit and Investigation Services took an active role as a Canadian representative on the Audit Committee for the International Registration Plan.

The Audit and Investigation Services section also reviewed 263 IFTA and 58 IRP audits performed by other jurisdictions on our behalf.

Durant l'exercice 2007-2008, des membres du personnel ont continué à siéger à des comités de travail du conseil canadien de la taxe sur le carburant, dans le but de simplifier et d'uniformiser l'administration de cette taxe dans l'ensemble du Canada. Les services jouent également un rôle actif dans la section de la taxe sur le carburant de la Federation of Tax Administrators pour la région du Nord-Est, qui s'occupe des questions relatives à la taxe sur le carburant qui ont des incidences sur le nord-est des États-Unis et les provinces canadiennes limitrophes. Les Services de vérification et d'enquête jouent également un rôle actif dans le groupe de travail canado-américain sur le transport des carburants.

De plus 40 vérifications ont été effectuées dans le cadre de l'EITC, soit six visant des transporteurs ayant parcouru de longues distances, 26 visant des transporteurs ayant parcouru des distances moyennes et huit visant des transporteurs ayant parcouru de faibles distances. En outre, 14 enquêtes, 49 visites d'information, 20 règlements de comptes en souffrance et trois inspections ont été réalisés. Les Services de vérification et d'enquête ont continué de jouer un rôle actif dans l'administration de l'EITC, notamment en représentant la province à la séance de travail annuelle de l'EITC, à la vérification annuelle de l'EITC et à l'atelier annuel sur le Plan international d'immatriculation, et en représentant le Canada au comité de règlement des différends sur l'EITC.

La section a effectué 48 vérifications et enquêtes se rapportant au Plan international d'immatriculation (PII). Les Services de vérification et d'enquête jouent également un rôle actif en tant que représentants du Canada au comité de vérification du Plan international d'immatriculation.

De plus, les Services de vérification et d'enquête ont passé en revue des vérifications réalisées en notre nom par d'autres gouvernements, à savoir 263 vérifications en vertu de l'EITC et 58 en vertu du PII.

During the year, the section completed 479 compliance audits on tobacco retail vendors, 67 full audits, nine investigations, 110 inspections, three refunds, three educational visits and assisted with one retail objection. The section also completed 10 wholesale tobacco vendor audits, processed 14 refunds, completed one educational visit and three investigations. In addition, 142 warnings or fines were issued.

Audit and Investigation Services continued to work closely with the RCMP and municipal police forces in the province relative to initiatives aimed at curbing the influx of contraband tobacco, and provided advice and documentation in support of 96 legal actions during the year. As well, the unit has been active at the national level by representing the province on the Interprovincial Tobacco Working Group and the Tobacco Diversion Workshop. The unit continues to lead the New Brunswick Tobacco Diversion Committee involving the RCMP, Canada Revenue Agency, Health Canada and the Canada Border Services Agency.

During the year, six audits and seven investigations were completed under the *Metallic Minerals Tax Act*, the *Oil and Natural Gas Act*, the *Mining Act* and the *Quarriable Substances Act* with several major audits in progress at year-end. In addition, Audit and Investigation Services represented the province at the national Mines and Minerals Revenue Assessors' meeting.

The section reviewed 56 Corporate Income Allocation files, supplied by the CRA, for accuracy and completeness. The section met several times during the year with officials from the CRA to obtain information related to Corporate Income Allocation and discuss common issues. Throughout the year, the section has increased investigation work to ensure that the allocation of taxable income to New Brunswick from corporations with permanent establishments in New Brunswick has been properly determined. The section has also continued to be actively involved in a

Durant l'exercice, la section a mené 479 vérifications de la conformité auprès de détaillants de tabac, 67 vérifications complètes, neuf enquêtes et 110 inspections, a traité trois remboursements, effectué trois visites d'information et aidé à répondre à un avis d'opposition d'un détaillant. Elle a également mené dix vérifications auprès de grossistes de tabac, traité 14 remboursements, effectué une visite d'information et trois enquêtes. De plus, elle a émis 142 avertissements ou billets de contravention.

Les Services de vérification et d'enquête ont continué à travailler en étroite collaboration avec la GRC et les corps de police municipaux de la province dans le cadre d'initiatives visant à freiner l'entrée de tabac de contrebande. Elle a fourni des conseils et des documents à l'appui de 96 poursuites durant l'exercice. De même, la section a été active à l'échelle nationale en représentant la province au groupe de travail interprovincial sur le tabac et l'atelier sur le détournement des produits du tabac. De plus, elle a continué à diriger le comité sur le détournement des produits du tabac du Nouveau-Brunswick auquel siège la GRC, l'Agence du revenu du Canada, Santé Canada et l'Agence canadienne des services frontaliers.

Au cours de l'exercice, six vérifications et sept enquêtes ont été effectuées en vertu de la *Loi de la taxe sur les minéraux métalliques*, de la *Loi sur le pétrole et le gaz naturel*, de la *Loi sur les mines* et de la *Loi sur l'exploitation des carrières*. Plusieurs enquêtes importantes étaient également en cours à la fin de l'exercice. De plus, les Services de vérification et d'enquête ont représenté la province à la réunion nationale des évaluateurs de recettes provenant des mines et des minéraux.

La section a vérifié l'exactitude et l'intégralité de 56 dossiers de répartition des revenus de sociétés, fournis par l'Agence du revenu du Canada (ARC). À plusieurs reprises au cours de l'exercice, la section a rencontré des fonctionnaires de l'ARC pour obtenir des renseignements relatifs à la répartition des revenus des sociétés et discuter des questions d'intérêt commun. Au cours de l'exercice, la section a intensifié son travail d'enquête pour s'assurer, à l'égard des sociétés ayant des établissements permanents au Nouveau-Brunswick,

federal-provincial project dealing with the underground economy. It also represents the province on the federal-provincial-territorial Income Allocation Working Group. The section also conducted 51 audits of financial corporations under the *Financial Corporations Capital Tax Act*.

In 2007-2008, the section completed performance audits on the four publicly-funded universities in the province to ensure compliance with the legislation and regulations respecting the administration of the First Time University Student Tax Benefit program.

Also in 2007-2008, performance audits were completed on two separate home energy benefit programs and the New Brunswick Tuition Rebate that were administered by the department.

The section also conducted nine audits on the 8% provincial component of HST relating to First Nations agreements, completed six investigations relative to the application of the provincial vehicle tax and was involved in one project involving real property tax.

Lastly, 28 audits were conducted on charitable gaming licence holders on behalf of the Department of Public Safety.

Account Management

The Account Management section has three responsibility areas: the Tax Accounting and Refunds Unit, the Accounts Receivable Unit and the Tuition Rebate Unit that became operational at the beginning of 2007-2008. Customer service is a key focus; this section is in direct contact with the general public on a daily basis either by telephone, correspondence or visitation.

que la portion de leur revenu imposable attribuée au Nouveau-Brunswick était déterminée correctement. La section a également continué de participer activement à un projet fédéral-provincial portant sur l'économie souterraine. Elle représente également la province au groupe de travail fédéral-provincial-territorial sur la répartition des revenus. La section a effectué 51 vérifications auprès de corporations financières en vertu de la *Loi de la taxe sur le capital des corporations financières*.

En 2007-2008, la section a effectué des vérifications de rendement auprès des quatre universités publiques de la province afin de s'assurer qu'elles se conforment à la loi et aux règlements concernant l'administration du Programme de prestation fiscale pour les étudiants à leur première année d'université.

En 2007-2008 également, des vérifications de rendement ont été effectuées relativement à deux programmes distincts de prestations pour l'énergie domestique et au rabais sur les droits de scolarité au Nouveau-Brunswick qui sont administrés par le ministère.

L'unité a également mené neuf vérifications de l'élément provincial de 8 % de la TVH se rapportant aux ententes avec les Premières nations. Elle a réalisé six enquêtes relatives à l'application de la taxe provinciale sur les véhicules et a participé à un projet se rattachant à l'impôt foncier.

En dernier lieu, 28 vérifications ont été menées au nom du ministère de la Sécurité publique de titulaires d'une licence de jeux de hasard.

Gestion des comptes

La Section de la gestion des comptes comporte trois secteurs de responsabilité : l'Unité des paiements et remboursements d'impôt, l'Unité des comptes débiteurs et l'Unité du rabais sur les droits de scolarité qui est devenue opérationnelle au début de 2007-2008. Le service à la clientèle joue un rôle clé; la section a un contact direct avec le grand public tous les jours, que ce soit par téléphone, par correspondance ou à l'occasion de visites.

During the 2007-2008 fiscal year, the section was responsible for:

- processing property tax, consumption tax, mineral tax and royalties payments and reports;
- processing Provincial Vehicle Tax payments and Harmonized Sales Tax paid at Service New Brunswick centres;
- administering and confirming payment of Tangible Personal Property Tax on private transfers of boats and aircraft;
- providing accounting functions relating to revenue and receivables;
- monitoring and collecting outstanding receivables for property and consumption taxes;
- carrying out enforced collection procedures, where required;
- processing property and consumption tax refunds;
- processing applications for the Low-income Seniors' Benefit;
- processing applications for the renewed Home Energy Assistance program;
- administering certain functions associated with the provision of the \$2,000 benefit for first-time university students;
- processing applications under the forestry industry remission initiative;
- issuing annual property assessment and tax notices and supplementary notices;

Au cours de l'exercice 2007-2008, la section a assumé les responsabilités suivantes :

- traitement des paiements et des rapports relatifs à l'impôt foncier, aux taxes à la consommation et aux taxes et redevances pour les minéraux;
- traitement des versements au titre de la taxe provinciale sur les véhicules et de la taxe de vente harmonisée effectués dans les centres de Services Nouveau-Brunswick;
- administration et confirmation du paiement de la taxe sur les biens personnels désignés dans les cas de ventes privées de bateaux et d'aéronefs;
- exécution des fonctions comptables liées aux recettes et aux comptes débiteurs;
- suivi et recouvrement des comptes débiteurs non réglés relativement à l'impôt foncier et aux taxes à la consommation;
- exécution des activités de recouvrement, au besoin;
- traitement des remboursements d'impôt foncier et de taxes à la consommation;
- traitement des demandes de prestation pour personnes âgées à faible revenu;
- traitement des demandes dans le cadre du Programme d'aide pour l'énergie domestique à la suite de son renouvellement;
- administration de certaines fonctions associées au versement de la prestation de 2 000 dollars aux étudiants de première année universitaire;
- traitement des demandes dans le cadre de l'initiative de remise pour l'industrie forestière;
- émission des avis annuels d'évaluation foncière et d'impôt et d'avis supplémentaires;

- administering the financial corporation capital tax program;
- administering the federal payment-in-lieu of property tax program, and
- administering the Small Business Investor Tax Credit program.

The section performs functions related to return and payment processing, collections and revenue accounting for taxes and royalties derived from the following natural resources:

- metallic minerals;
- peat, sand and gravel;
- coal, potash and salt, and
- oil and natural gas.

During 2007-2008, the section accounted for revenues in excess of \$1.13 billion, including municipal real property tax levies. The section processed approximately 550,000 individual payment transactions from real property, gasoline and motive fuel, tobacco, pari-mutuel, financial corporation capital and HST-related taxes through various payment channels. The accounting unit of the section maintained all financial statements, revenue adjustments and allocations to ensure accountability for stated revenues.

Together, the Tax Accounting and Refunds Unit and the Tuition Rebate Unit verified and approved 123,795 refunds and credits for a total of \$ 66.263 million during 2007-2008:

- | | |
|------------------------------|------------|
| • 6,455 property tax refunds | \$9.318 M |
| • 2,657 fuel tax refunds | \$19.406 M |

- administration du programme de la taxe sur le capital des corporations financières;
- administration du programme de subvention fédérale tenant lieu de paiement de l'impôt foncier;
- administration du Programme de crédit d'impôt pour les investisseurs dans les petites entreprises.

La section s'occupe de tâches associées au traitement des déclarations et des paiements, aux recouvrements et à la comptabilité des recettes provenant des taxes et des redevances dérivées des ressources naturelles suivantes :

- les minéraux métalliques;
- la tourbe, le sable et le gravier;
- le charbon, la potasse et le sel;
- le pétrole et le gaz naturel.

Durant 2007-2008, la section a perçu des recettes de plus de 1,13 milliard de dollars, y compris les impôts fonciers municipaux. Elle a traité, par des voies diverses, environ 550 000 paiements se rapportant à l'impôt foncier, aux taxes sur l'essence et les carburants, au tabac, au pari mutuel, au capital des corporations financières et à la TVH. Le service de la comptabilité a maintenu tous les états financiers et s'est chargé des rajustements et de la répartition des recettes afin de s'acquitter de son obligation de rendre compte des recettes déclarées.

Au cours de l'exercice 2007-2008, l'Unité des paiements et des remboursements a vérifié et approuvé, de concert avec l'Unité du rabais sur les droits de scolarité, 123 795 remboursements et crédits totalisant 66,263 millions de dollars :

- | | |
|---|-----------|
| • 6 455 remboursements de l'impôt foncier | 9,318 M\$ |
| • 2 657 remboursements des taxes sur les carburants | 19,406M\$ |

• 255 tobacco tax refunds	\$3.198 M	• 255 remboursements de la taxe sur le tabac	3,198 M\$
• 9,774 diesel fuel equivalent tax reduction rebates	\$0.391 M	• 9 774 remboursements au titre de la réduction équivalente de la taxe pour les véhicules au diesel	0,391 M\$
• 99 Harmonized Sales Tax refunds	\$2.080 M	• 99 remboursements de la taxe de vente harmonisée	2,080 M\$
• 158 Provincial Vehicle Tax refunds	\$0.055 M	• 158 remboursements de la taxe provinciale sur les véhicules	0,055 M\$
• 33,486 Low-income Seniors' Benefits	\$6.697 M	• 33 486 versements au titre de la prestation pour personnes âgées à faible revenu	6,697 M\$
• 268 Small Business Investor Tax Credits	\$2.195 M	• 268 crédits d'impôt pour les investisseurs dans les petites entreprises	2,195 M\$
• 4 royalty refunds	\$0.007M	• 4 remboursements de redevances	0,007 M\$
• 15 Financial Corporation Capital Tax refunds	\$1.356 M	• 15 remboursements de la taxe sur le capital des corporations financières	1,356 M\$
• 2,525 first-time university student benefits (paid through the universities)	\$5.05M	• 2 525 versements de prestations aux étudiants de première année universitaire (par l'entremise des universités)	5,05M\$
• 2,392 NB tuition rebates	\$2.489M	• 2 392 rabais sur les droits de scolarité au Nouveau-Brunswick	2,489 M\$
• 19 forestry industry remissions	\$7.452 M	• 19 remises pour l'industrie forestière	7,452 M\$
• 65,688 Home Energy Assistance program refunds	\$6.569 M	• 65 688 remboursements dans le cadre du Programme d'aide pour l'énergie domestique	6,569 M\$

Service New Brunswick offices processed approximately 20,000 low-income property tax allowance claims, resulting in tax account credits of \$3.593 million for the 2007 taxation year.

Les bureaux de Services Nouveau-Brunswick ont traité environ 20 000 demandes de dégrèvement d'impôt foncier pour les propriétaires à faible revenu, se traduisant par des crédits aux comptes d'impôt foncier d'une valeur de 3,593 millions de dollars pour l'année d'imposition 2007.

The accounts receivable unit addresses all receivables for consumption and real property taxes as well as mineral taxes and royalties. The largest volume and, hence, the main receivable focus, is on property tax accounts. During the year, the Accounts Receivable Unit continued to improve upon the collection process, as evidenced by the positive results achieved. For the 2007 taxation year, 96.0% of the provincial and municipal tax levy was collected prior to the issuance of the 2008 tax bills.

The Account Management section continues to manage the division's property tax system which houses assessment and financial information regarding over 451,000 property tax accounts. Enhancements to the system continued to be made during the 2007-2008 fiscal year. Business and system processes were established to accommodate changes to the Farm Land Identification program that were implemented in 2007.

Strategic Business Initiatives Branch

The Strategic Business Initiatives Branch provides leadership in the identification, assessment and implementation of best business practices required to meet the current and future needs of the division, its partners and the public. This involves the practice of continuous improvement in the way the Revenue and Taxation Division conducts business, using innovative business solutions to develop and administer fair, effective and efficient taxation and regulatory programs.

The Strategic Business Initiatives Branch ensures that proper business processes are in place and that adequate internal control measures have been implemented within the Revenue and Taxation Division. The branch has the responsibility to review existing business applications and develop requirements for new applications. It provides a liaison with the Information Management and Technology Branch for the development and maintenance of these systems.

L'Unité des comptes débiteurs est chargée de tous les comptes débiteurs relatifs aux taxes à la consommation, à l'impôt foncier et aux taxes et aux redevances pour les minéraux. Elle se concentre surtout sur les comptes d'impôt foncier qui forment la majorité des comptes débiteurs. Durant l'année, l'Unité des comptes débiteurs a continué à améliorer le processus de recouvrement comme en témoignent les résultats positifs obtenus. Pour l'année d'imposition 2007, 96,0 % des impôts provinciaux et municipaux avaient été prélevés avant l'envoi des factures d'impôt de 2008.

La Section de la gestion des comptes continue de gérer le système d'impôt foncier de la division, qui renferme les données sur l'évaluation et les renseignements financiers relatifs à plus de 451 000 comptes d'impôt foncier. Elle a continué à améliorer le système au cours de l'exercice 2007-2008. Des méthodes administratives et liées au système ont été établies pour tenir compte des changements apportés en 2007 au Programme d'identification des terres agricoles.

Direction des initiatives stratégiques de gestion

La Direction des initiatives stratégiques de gestion assume le leadership dans l'établissement, l'évaluation et la mise en œuvre des pratiques exemplaires de gestion requises afin de répondre aux besoins actuels et futurs de la division, de ses partenaires et du grand public. Cela suppose une amélioration continue de la façon dont la Division du revenu et de l'impôt mène ses activités et le recours à des solutions de gestion novatrices pour élaborer et administrer des programmes équitables, efficaces et efficaces en matière d'imposition et de réglementation.

La direction veille à ce que des procédés administratifs appropriés et des mesures de contrôle interne pertinentes soient en place au sein de la Division du revenu et de l'impôt. La direction a la responsabilité d'examiner les applications de gestion en vigueur et d'établir les exigences des nouvelles applications. Elle assure la liaison avec la Direction de la gestion de l'information et de la technologie en vue de l'élaboration et de la mise à jour de ces systèmes.

During 2007-2008, the branch co-ordinated and assisted in the design, development and implementation of changes to the following programs and related systems:

- Web application for property tax certificates;
- Diesel fuel rebate program to provide owners of non-commercial diesel-powered vehicles the equivalent of the 3.8-cent gasoline tax reduction that went into place in October 2006;
- Small Business Investor Tax Credit;
- New Brunswick Tuition Rebate;
- Home Energy Assistance Program;
- Low-income Seniors Benefit;
- First-time full-time university student \$2,000 benefit, and
- Correspondence policies and procedures.

Staff from the Strategic Business Initiatives Branch also played a key role in the destination casino initiative.

The branch also continued to lead the Revenue and Taxation Division in a review of the technology and information systems used to administer consumption and property taxes and related activities with a view to the integration and increased efficiency of an integrated revenue information system. This review is ongoing.

Durant 2007-2008, la direction a coordonné et secondé la conception, l'élaboration et la mise en oeuvre de changements aux programmes suivants et aux systèmes connexes :

- la demande en ligne de certificats d'impôt foncier;
- le programme de réduction de la taxe sur le carburant des véhicules au diesel selon lequel les propriétaires d'un véhicule au diesel reçoivent l'équivalent d'une réduction de la taxe sur l'essence de 3,8 cents dans le cadre de ce programme qui a été établi en octobre 2006;
- le crédit d'impôt pour les investisseurs dans les petites entreprises;
- le rabais sur les droits de scolarité au Nouveau-Brunswick;
- le Programme d'aide pour l'énergie domestique;
- la prestation pour personnes âgées à faible revenu;
- la prestation de 2 000 dollars aux étudiants inscrits pour la première fois à temps plein à l'université;
- les politiques et les procédures relatives à la correspondance.

Le personnel de la Direction des initiatives stratégiques de gestion a également joué un rôle de premier plan dans le projet de destination casino.

La direction a également continué à diriger la Division du revenu et de l'impôt dans l'examen des systèmes de technologie et d'information qu'elle utilise pour administrer les taxes à la consommation et les impôts fonciers, ainsi que les activités connexes en vue d'intégrer le système d'information sur le revenu et d'en accroître l'efficacité. Cet examen est continu.

Other responsibilities of the branch include:

- identification, assessment and implementation of innovative solutions, including increasing the number of forms and services available online;
- ongoing review and assessment of business practices and procedures to ensure continuous improvement;
- maintenance and improvement of internal controls;
- development of contingency plans for the division in preparation for a potential pandemic influenza;
- records management of divisional records, including development of a standardized records classification plan, and
- budget preparation and expenditure monitoring for the Revenue and Taxation Division.

Les autres responsabilités de la direction comprennent ce qui suit :

- l'établissement, l'évaluation et la mise en œuvre de solutions novatrices, notamment grâce à un nombre accru de formulaires et de services accessibles en ligne;
- l'examen et l'évaluation continus des pratiques et des méthodes de gestion afin d'assurer une amélioration continue;
- le maintien et l'amélioration des contrôles internes;
- l'élaboration de plans d'urgence pour la division en prévision d'une éventuelle pandémie de grippe;
- la gestion des dossiers de la division, dont l'élaboration d'un plan de classification des documents normalisé;
- l'établissement du budget et la surveillance des dépenses pour la Division du revenu et de l'impôt.